

Soings-en-Sologne



Bulletin Municipal 2021



Mairie : 1 rue de Selles - 41230 SOINGS-EN-SOLOGNE
Horaires d'ouverture : de 9 h à 13 h du lundi au vendredi

Sommaire

Mot du Maire	page 3
Vie communale	page 4
Vie des associations	page 40
Informations utiles	page 49

Le Maire

et la

Commission Information/Communication

*remercient celles et ceux qui ont
contribué à la réalisation de ce bulletin*

Photos de couverture : Karine Monière

Le mot du maire 2021

L'année 2020 restera comme une année à nulle autre pareille.

Personne n'aurait imaginé en début d'année que nos habitudes de vie quotidienne, nos relations sociales, seraient aussi bouleversées par cette pandémie. Cette situation nous a obligés à adopter de nouveaux comportements, auxquels nous nous sommes bon gré, mal gré, habitués, tant ils s'avèrent essentiels pour nous protéger et protéger nos proches.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous approchons de la 3^{ème} phase de confinement et le début des vaccinations permettra je l'espère de faire régresser le niveau de contamination en vue de retrouver une vie normale.

Malgré un contexte difficile, l'activité locale s'est maintenue, à l'exception des bars, restaurants et associations, qui ont malheureusement dû s'arrêter.

La vie scolaire, après un arrêt de deux mois, a repris avec beaucoup de contraintes, pour tout le personnel enseignant, ATSEM, garderie, restauration scolaire. Un grand merci à vous tous qui avez su faire respecter tous les gestes barrière et les règles sanitaires.

Les travaux prévus cette année ont été plus ou moins interrompus mais notre commune n'est pas restée inactive.

Dans le lotissement, 50% des lots sont construits ou vendus, 4 sont en instance de signature et 2 autres promesses sont à signer.

Des travaux d'entretien ont été réalisés à la RASPA : toiture, peinture. Les conditions de vie dans cet établissement ont été plus difficiles. Il est très difficile de vivre un confinement aussi long, avec visites réglementées. Mais les tests unanimement négatifs est le signe de bonnes pratiques collectives. Bravo et merci pour leur investissement au personnel encadrant et aux responsables.

Les études pour l'agrandissement de la Maison de Santé sont terminées, le permis de construire est accordé, certaines aides financières sont déjà accordées et d'autres sont encore à l'étude. Six cabinets sont prévus pour accueillir des praticiens para médicaux.

Les travaux d'assainissement de la Fromonière et de ses abords viennent de débuter.

Le désamiantage de l'ancien restaurant scolaire et de la salle de motricité, avec réfection des toitures, isolation par l'extérieur et construction d'un local de rangement, devraient commencer pendant les vacances de février.

En 2020, la moitié de l'équipe municipale a été renouvelée. Merci à celles et ceux qui ont cessé leur vie d'élus, l'ont renouvelée ou sont venus nous rejoindre. Leur dévouement au service de tous, épaulés par l'ensemble du personnel, est un bien précieux.

J'adresse toute ma reconnaissance aux associations locales et à leurs responsables, qui s'investissent tant pour le bien-être des habitants et la renommée de notre village. Je vous souhaite de reprendre vos activités au plus vite, vous nous manquez.

Permettez-moi de vous présenter, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel, tous nos vœux les plus sincères de joie, bonheur, santé, travail, à vous et à vos proches pour l'année 2021.

Le maire,
Bernard BIETTE

LE CONSEIL MUNICIPAL



Bernard BIETTE
Maire



Anne-Marie DELALANDE
1^{ère} adjointe au maire



Lionel PICHON
2^{ème} adjoint au maire



Françoise PICORY
3^{ème} adjointe au maire



Jean-Luc BOURDILLON
4^{ème} adjoint au maire



Isabelle BOTHEREAU
Conseillère



Sébastien MORISSEAU
Conseiller



Martine NEVEU
Conseillère



David REBSTOCK
Conseiller



Sophie ROUMIER
Conseillère



Emmanuel DE MEULEMESTER
Conseiller



Aurore RIVIERRE
Conseillère



Etienne GAUTIER
Conseiller



Maria ROQUIGNY
Conseillère



Jean-Luc PINAULT
Conseiller



Karine MONIERE
Conseillère



Ludovic CARTIER
Conseiller



Nathalie FRANKE
Conseillère



Jérémy DE JONCKER
Conseiller

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS COMMUNALES

CCAS :

Membres élus : Françoise PICORY, Isabelle BOTHEREAU, Martine NEVEU, Nathalie FRANKE, Clara RODRIGUES.

Membres nommés : Jean BODIER, Paul BRUNET, Joëlle GAILLARD et Annick GAULTIER

Commission des Impôts directs :

Titulaires : Jean-Luc BOURDILLON, Emmanuel DE MEULEMESTER, Isabelle BOTHEREAU, Anne-Marie DELALANDE, Etienne GAULTIER, Lionel PICHON.

Suppléants : David REBSTOCK, Sébastien MORISSEAU, Françoise PICORY, Sophie ROUMIER, Aurore RIVIERRE, Jean-Luc PINAULT.

Commission d'appels d'offre :

Titulaires : Aurore RIVIERRE, Jean-Luc BOURDILLON, Sébastien MORISSEAU,

Suppléants : Clara RODRIGUES, Ludovic CARTIER, Etienne GAULTIER.

Commission des finances :

Tout le conseil.

Commission voirie :

Jean-Luc BOURDILLON, Aurore RIVIERRE, Sébastien MORISSEAU, Ludovic CARTIER, David REBSTOCK, Emmanuel DE MEULEMESTER, Jean-Luc PINAULT, Jérémie DE DONCKER.

Commission urbanisme, Bâtiments, travaux, logement :

Anne-Marie DELALANDE, Sébastien MORISSEAU, Karine MONIERE, Etienne GAULTIER, BOURDILLON Jean-Luc.

Commission école, garderie, bibliothèque, sports, CMJ :

Lionel PICHON, Isabelle BOTHEREAU, Sophie ROUMIER, Ludovic CARTIER, Jean-Luc PINAULT, Aurore RIVIERRE, Emmanuel DE MEULEMESTER, David REBSTOCK, Nathalie FRANKE.

Commission cimetière :

Anne-Marie DELALANDE, Martine NEVEU, Karine MONIERE. Sébastien MORISSEAU.

Commission camping, parc, étang chapitre, étang route de Gy :

Jean-Luc BOURDILLON, Jean-Luc PINAULT, Karine MONIERE, Clara RODRIGUES, Jérémie DE DONCKER, Emmanuel DE MEULEMESTER, David REBSTOCK.

Commission information, communication :

Lionel PICHON, Sébastien MORISSEAU, Etienne GAULTIER, Karine MONIERE, Sophie ROUMIER, Nathalie FRANKE.

Commission fêtes et manifestations, relations avec les associations, Festillésime :

Lionel PICHON, Aurore RIVIERRE, Karine MONIERE, Ludovic CARTIER.

Commission Fleurissement et décorations de Noël :

Jean-Luc BOURDILLON, Isabelle BOTHEREAU, Martine NEVEU, Anne-Marie DELALANDE, Emmanuel DE MEULEMESTER, Karine MONIERE, Nathalie FRANKE.

CNAS (Comité National d'Action Sociale) et COS (Comité des Œuvres Laïques) :

Titulaire : Isabelle BOTHEREAU.

Suppléante : Karine MONIERE.

DÉLÉGUÉS AUX EPCI (ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE)

SIAEP Soings-Rougeou :

Bernard BIETTE et Sébastien MORISSEAU délégués titulaire, Jean-Luc BOURDILLON délégué suppléant.

Pays de la Vallée du cher et du Romorainais

Bernard BIETTE titulaire et Anne-Marie DELALANDE suppléante.

Syndicat de vidéo-protection

Jérémie DE DONCKER et David REBSTOCK délégués titulaires, Emmanuel DE MEULEMESTER et Jean-Luc PINAULT délégués suppléants.

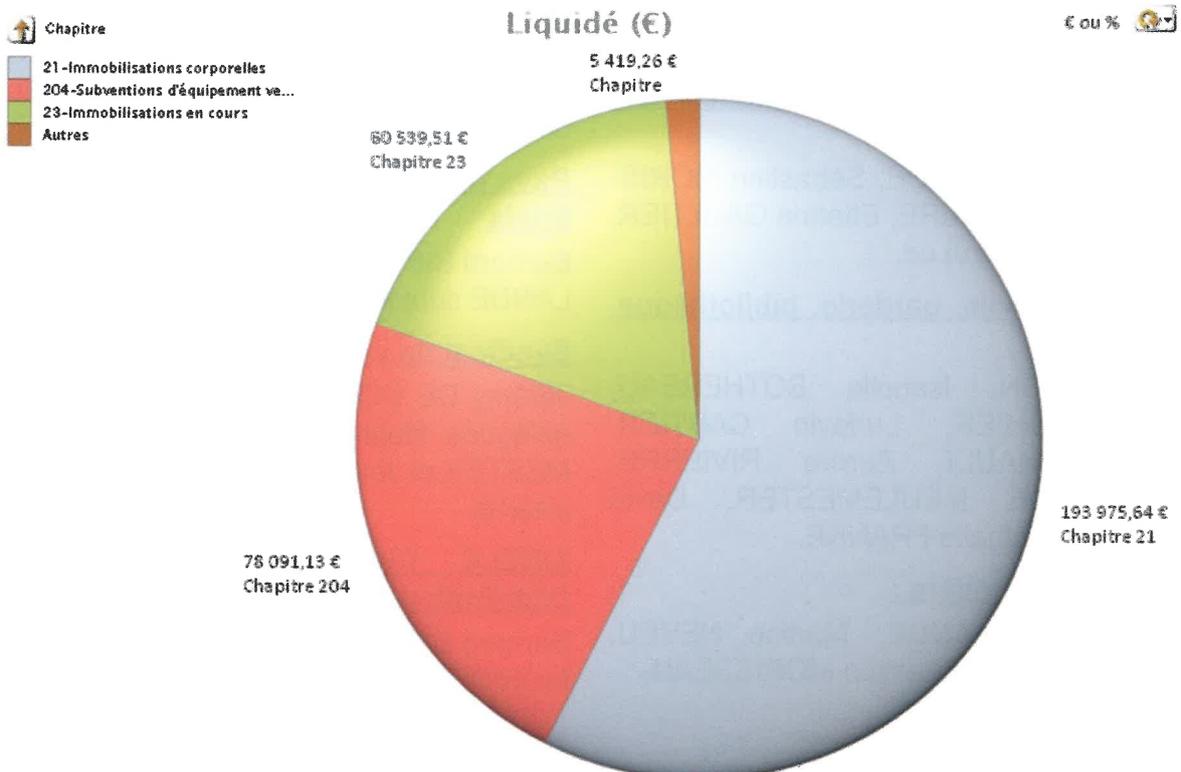
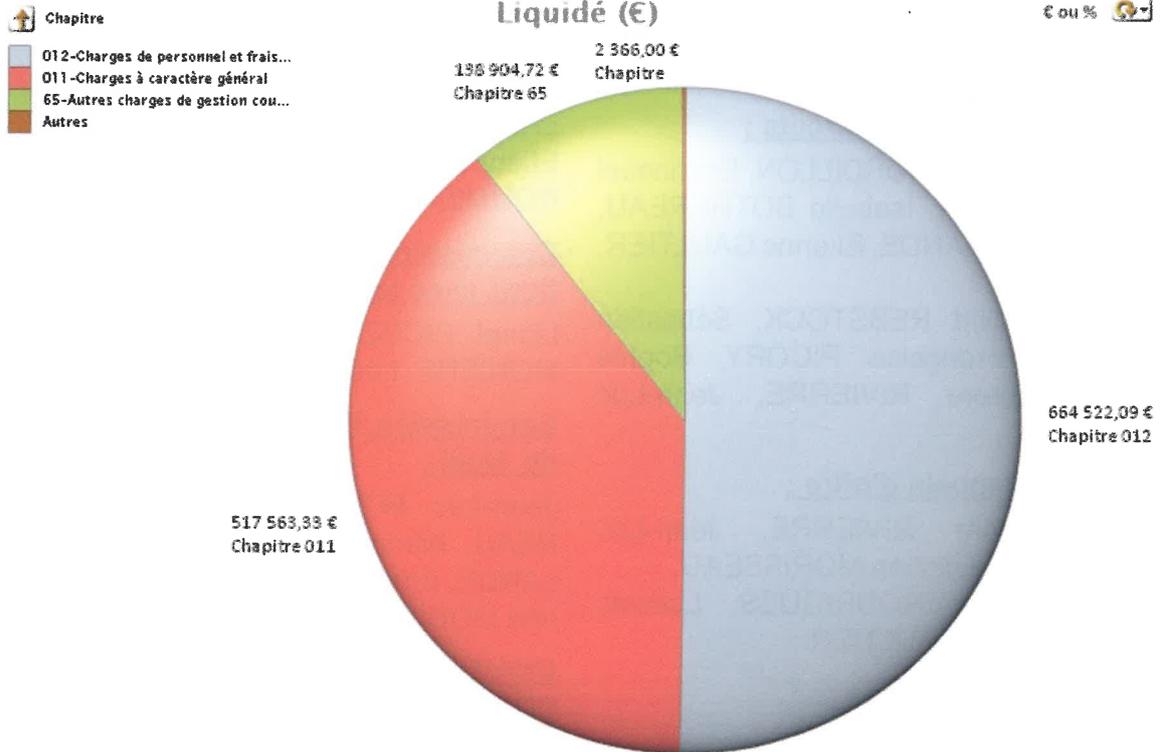
SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher)

Bernard BIETTE délégué titulaire et Sébastien MORISSEAU délégué suppléant.

FINANCES

Compte administratif 2019 – Répartition par chapitres en dépenses

Dépenses réelles : 2 004 170, 21 €



FINANCES

Acquisitions :

Sécurité incendie des bâtiments et bouches incendie : 7994,74 €

Tracteur Iseki services techniques : 14477,28 €

Tondeuse auto-portée : 19000,00 €

Ordinateurs mairie et écoles : 8275,20 €

Bancs cour école : 3234,00 €

Eléments pour jeux au Parc : 5089,63 €

Auto-laveuse au gymnase : 3996,30 €

Buts stade : 6276,00 €

Serrures stade : 2820,48€

Travaux :

Signalisation, marquage au sol et petits travaux de voirie : 16351,77 €

Caméras salle des associations : 5110,80 €

Alarmes bibliothèque et garderie : 4546,80 €

Effacement réseaux électricité et téléphone : 84301,37 €

VMC école maternelle : 1056,84 €

Gouttières écoles : 6471,06 €

Création d'une cuisine salle des associations : 15 573,30 €

Peinture bibliothèque : 5706,00 €

Peinture et petits travaux extérieurs garderie : 4371,36 €

Travaux dans les commerces : 12564,00 €

Eclairage au stade : 3690,72 €

Rénovation éclairage public : 1393,80 €

Modification réseau eaux pluviales Rue de Blois : 23928,00 €

Colonnes de tri enterrées Allée des Pêcheurs : 10778,50 €

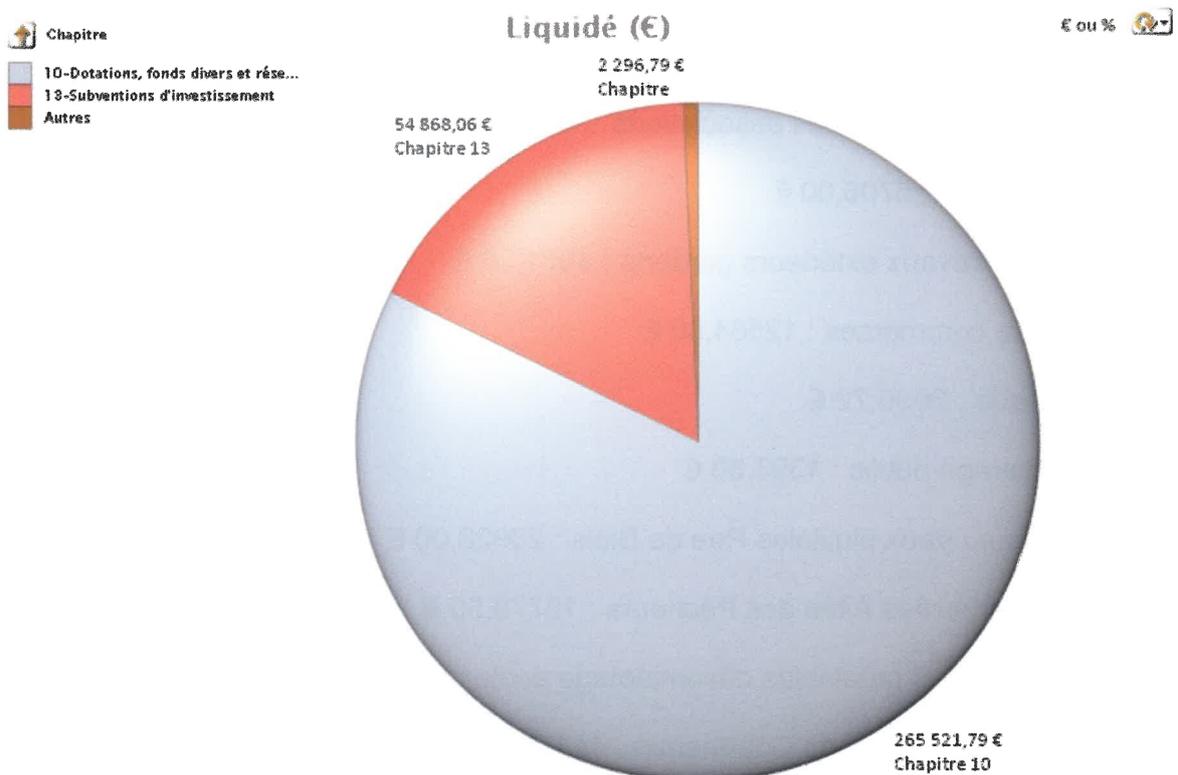
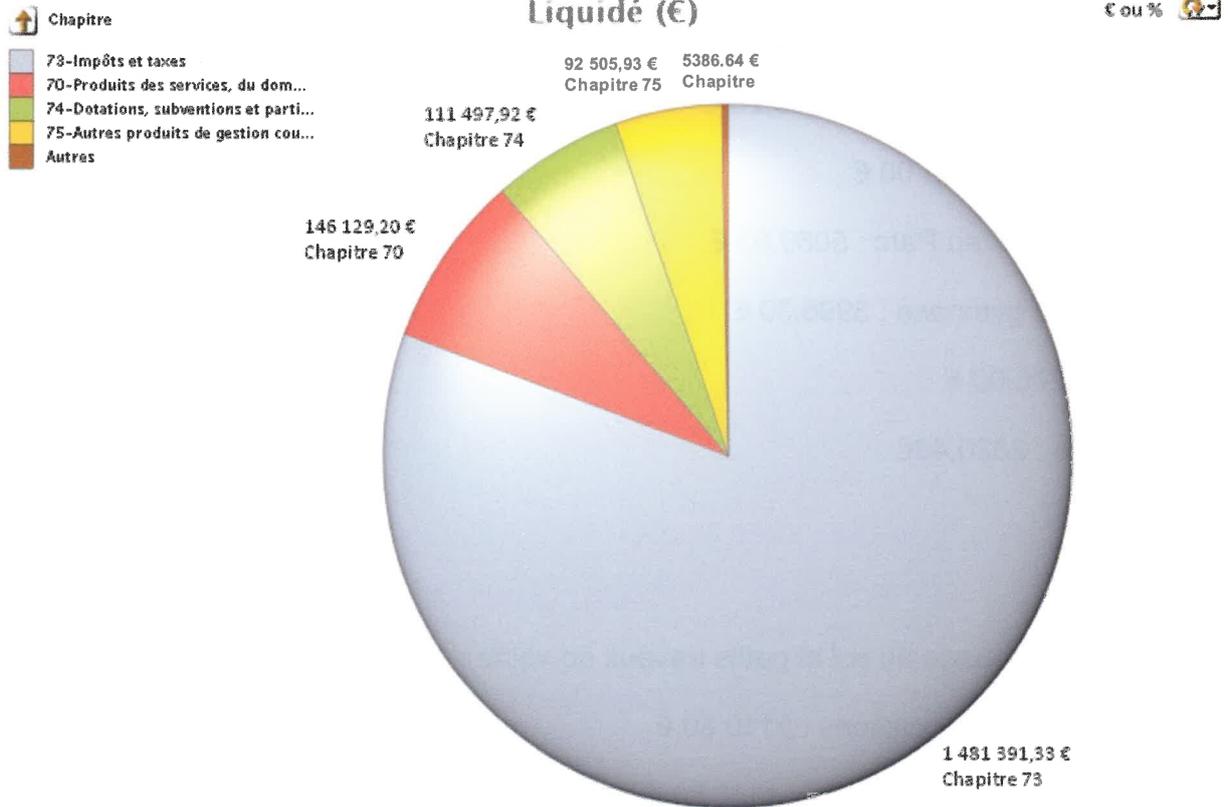
Honoraires et analyses préalables désamiantage école : 6153,74 €

Création allée piétonne Rue de Courmemin : 44378,40 €

FINANCES

Compte administratif 2019 – Répartition par chapitre en recettes

Recettes réelles : 1 957 932,56 €
Excédents reportés : 2 430 077,31 €
Total 2019 : 4 478 655,23 €



FINANCES

Détail des recettes d'investissement

FCTVA	58923,78 €
Taxe d'aménagement	6598,01 €
Autofinancement et excédents	2 008 432,29 €
Virement de la section de fonctionnement	226 264,20 €

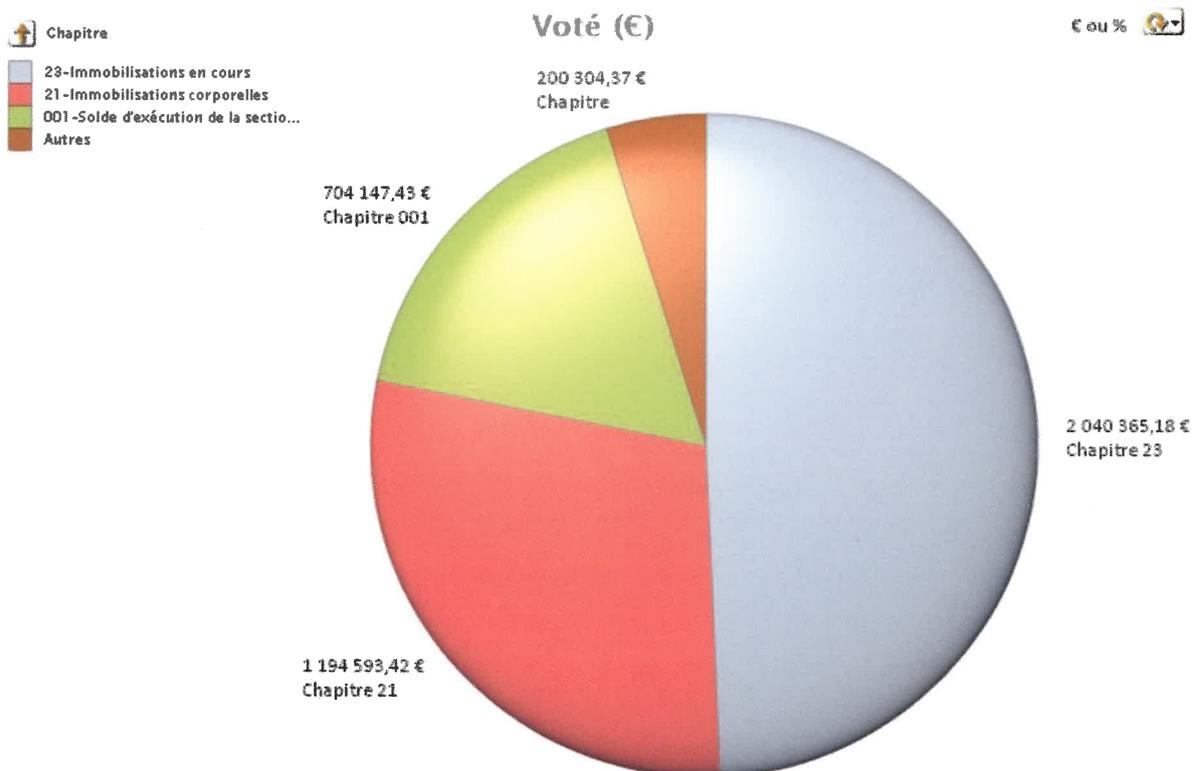
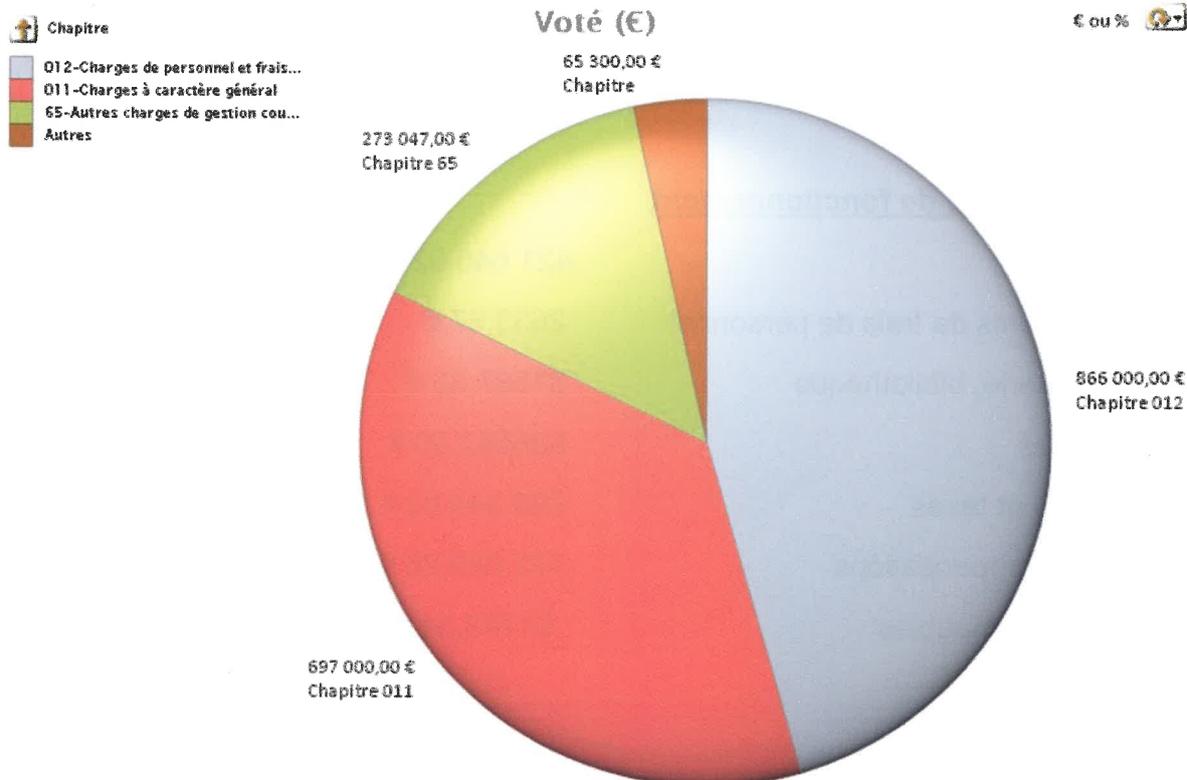
Détail des recettes de fonctionnement

Excédent :	421 645,02 €
Remboursements de frais de personnel	2633,67 €
Cantine, garderie, bibliothèque	81587,36 €
3 taxes locales	686542,00 €
Autres impôts et taxes	799 344,92 €
Dotations et compensations	172 059,28 €
Revenus des immeubles	91743,54 €

FINANCES

Budget Primitif 2020 – Répartition par chapitres en dépenses

Dépenses totales : 5 029 041,29 €



FINANCES

Acquisitions prévues :

Terrains	200 000 €
Installations de voirie	210 000 €
Matériel roulant	50 000 €
Matériel technique	100 000 €
Matériel de bureau et informatique	50 000 €
Travaux sur bâtiments communaux	200 000 €
Mobilier	20 000 €

Travaux prévus :

Travaux école	800 000 €
Effacement réseaux	90 000 €
Petits travaux de voirie	50 000 €

FINANCES

Budget primitif 2020 – Répartition par chapitres en recettes

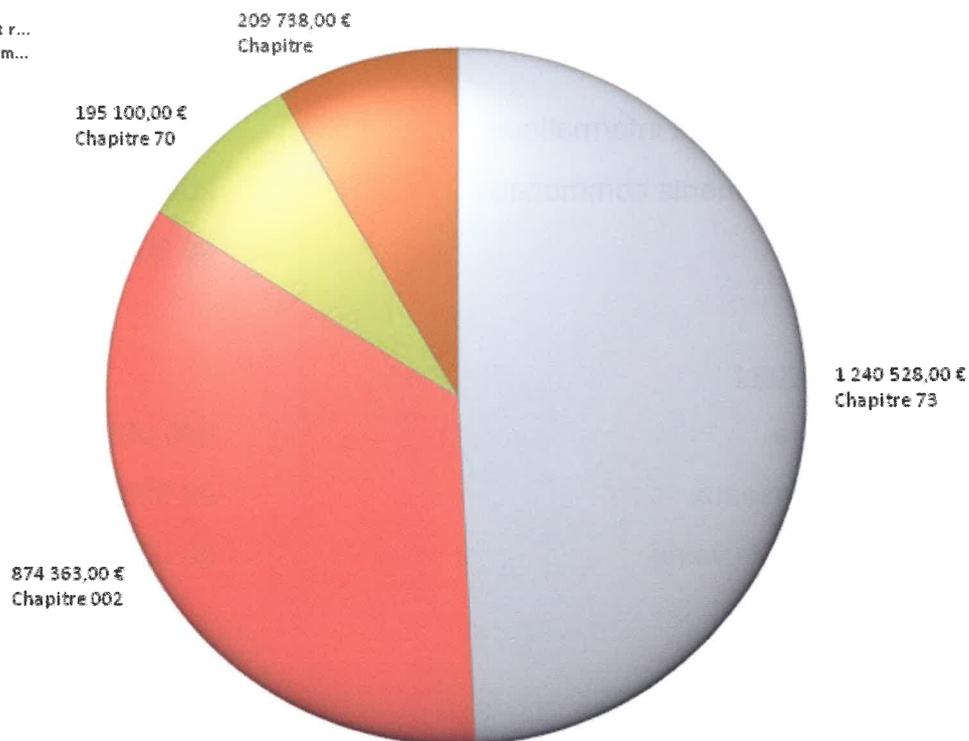
Recettes totales : 5 029 041,29 €

Chapitre

- 73-Impôts et taxes
- 002-Résultat de fonctionnement r...
- 70-Produits des services, du dom...
- Autres

Voté (€)

€ ou %

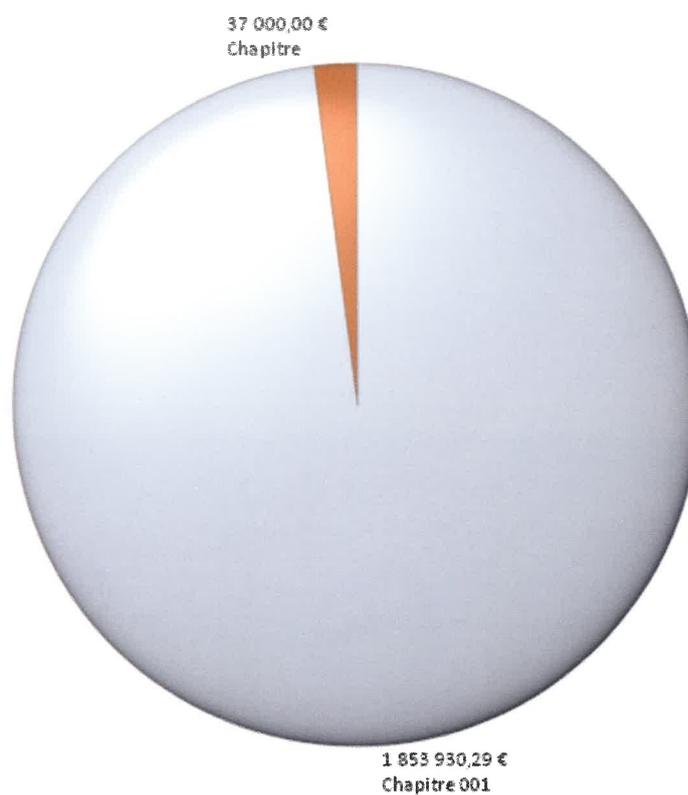


Chapitre

- 001-Solde d'exécution de la sectio...
- Autres

Voté (€)

€ ou %



FINANCES



Recettes d'investissement attendues :

Autofinancement et excédents	1 853 930,29 €
FCTVA	30 000 €
Taxe d'aménagement	5 000 €
Virement de la section de fonctionnement	556 959,87 €

Recettes de fonctionnement attendues :

Excédents	874 363,00 €
Remboursement de frais de personnel	30 000 €
Cantine, garderie, bibliothèque	85 300 €
Produit des 3 taxes locales	459 379 €
Autres impôts et taxes	769 500 €
Dotations et compensations	191 981€
Revenus des immeubles	92 000 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les brèves de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Développement économique

Zone Industrielle des Barreliers à Contres, commune du Controis-en-Sologne

Bâtiment de bureaux

Pour répondre aux demandes d'entreprises, la Communauté de communes a construit un nouveau bâtiment permettant d'accueillir 5 entreprises. Ces locaux accueillent les bureaux de l'agence Groupama, Airmatic, la SARL Roset, la SARL Lévêque Location LR ainsi que l'office notarial de Maître Norguet.

Max Vauché

Le laboratoire et la boutique du chocolatier Max Vauché ont été inaugurés à Contres le mercredi 7 octobre 2020. Entouré de son équipe, Max Vauché a rappelé l'histoire qui l'a mené jusqu'à Contres et l'engagement de la Communauté de communes dans la réalisation de son projet industriel. Ce nouveau laboratoire joue la carte de l'innovation et de la créativité pour mieux se démarquer de ses concurrents : capacité de stockage améliorée, outils de production modernisés, meilleure efficacité de logistique, nouveau point de vente. Il poursuit ainsi l'extension de son activité dans le bâtiment construit par la Communauté de communes en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire.

Aménagement du territoire

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique concernant le PLUi du territoire de l'ex Val de Cher Controis* était initialement prévue du 16 novembre 2020 au 4 janvier 2021. En raison de la crise sanitaire et des restrictions de déplacement, cette enquête sera reportée au 1^{er} trimestre 2021 en fonction de l'évolution de la situation.

** Concerne les communes d'Angé, Châteauneuf, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Choussy, Contres, Couddes, Couffy, Feings, Fougère-sur-Bièvre, Fresnes, Gy-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Mareuil-sur-Cher, Méhers, Meusnes, Noyers-sur-Cher, Oisly, Ouchamps, Pouillé, Rougeou, Saint-Aignan, Saint-Romain-sur-Cher, Sassay, Seigy, Selles-sur-Cher, Soings-en-Sologne, Thenay et Thésée*

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

Gendarmerie de Selles-sur-Cher

Une nouvelle caserne de gendarmerie est en cours de construction à Selles-sur-Cher. La première pierre de la caserne a été posée le vendredi 9 octobre 2020 en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Marc Fesneau, ministre chargé des Relations avec le Parlement et de la participation citoyenne, Yves Rousset, Préfet de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, Jean-Luc Brault, Président de la Communauté de communes Val de Cher-Controis, Stella Cocheton, Maire de Selles-sur-Cher et Francis Monchet, Maire honoraire de Selles-sur-Cher, ainsi que de nombreux élus locaux.

Le chantier d'un montant de 3 millions d'euros financé par la Communauté de communes et l'Etat durera 16 mois pour une livraison de la caserne et des logements prévue au second semestre 2021. Le projet comporte la création d'une nouvelle caserne de 420 m² et de 11 logements allant du T3 au T5.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Hôpital de Selles-sur-Cher

Depuis la pose de la première pierre du chantier de l'hôpital de Selles-sur-Cher en février 2020, les travaux ont bien avancé. Le terrain de 35 000 m² situé dans la zone d'activité de Selles-sur-Cher accueillera 6 400 m² de bâtiments. Ils regrouperont 90 lits d'Ehpad, 40 lits de soins de longue durée, le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), la cuisine centrale de l'hôpital et les bureaux administratifs. Ainsi, la totalité des lits du bâtiment du centre-ville sera reconstruite ainsi qu'une partie de ceux installés à la maison de retraite située rue du 8 Mai 1945. Les travaux seront terminés fin 2021. Ce chantier piloté par l'ARS (Agence Régionale de Santé) est subventionné par la Communauté de communes à hauteur de 320 000 €.

Centre aquatique de Faverolles-sur-Cher

Le centre aquatique communautaire de Faverolles-sur-Cher est fermé en raison d'importants travaux de sécurisation à réaliser : réfection complète de la casquette surplombant les bassins et mise en sécurité électrique. Plus de la moitié des machines et pompes devra être remontée au rez-de-chaussée pour éviter de nouveaux dégâts comme en 2016 où les inondations n'avaient pas épargné le centre aquatique. Ces travaux seront également l'occasion de créer des locaux adaptés pour le personnel. Une enveloppe de 2,8 millions d'euros y sera consacrée.

Le chantier ayant débuté en août, la Communauté de communes compte sur une réouverture de l'équipement pour la rentrée 2021.

La délégation de service public pour la gestion des deux centres aquatiques communautaires (Le Controis-en-Sologne et Faverolles-sur-Cher) sera renouvelée en janvier 2021 pour confier l'exploitation des deux sites à un seul délégataire.

Cœur de France à vélo

Les travaux de la véloroute Cœur de France à vélo se concrétiseront d'ici un an. A l'ouest du territoire, le tracé du circuit suivra le chemin de halage de la vallée du Cher. A l'est, les cyclistes longeront une partie des berges du Canal de Berry. Ce nouvel itinéraire complémentaire à la Loire à vélo représente un enjeu important pour le rayonnement de notre destination touristique.

Environnement

La Communauté de communes Val de Cher Controis a construit son Plan Climat (PCAET) après plus d'une année de diagnostic en lien avec le club climat, l'implication de tous les acteurs locaux et une grande consultation du public au mois d'octobre dernier pour recueillir les idées et les avis de tous.

Le Plan Climat est avant tout un projet de territoire où l'ensemble des acteurs du Val de Cher Controis sera amené à agir pour un impact bénéfique sur le climat. Les actions du Plan Climat sont déclinées en 102 mesures qui permettent à chacun de participer à son échelle.

Pour plus d'informations, une plateforme dédiée a été créée : <https://pcaet.val2c.fr>

Santé

Bourses pour les étudiants en médecine

Le dispositif d'aides à destination des étudiants en médecine est reconduit pour encourager l'implantation de jeunes médecins sur le territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Emploi

La Maison de l'Emploi communautaire devenue Relais Services Publics en 2009, puis Maison de Services au Public en 2014, deviendra Espace France Services en 2021. Cette nouvelle labellisation signe un partenariat élargi à d'autres partenaires plus nombreux pour améliorer l'accessibilité des services publics de proximité.

La MSAP à Saint-Aignan et son antenne de Selles-sur-Cher proposent déjà de nombreux services aux habitants concernant : l'emploi, la formation, l'aide administrative, les prestations sociales (CAF). D'autres services viendront donc compléter cette offre existante, tels que la CPAM, la MSA, la CARSAT, l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), la DDFIP (impôts).

La permanence des services communautaires à la population assurée par l'actuelle MSAP a rejoint l'Espace France Services de Montrichard Val de Cher.

Habitat

Aides pour la rénovation thermique de l'habitat

La Communauté de communes aide ses habitants à travers son programme d'amélioration de l'habitat dans le cadre de sa compétence logement.

Les habitants du Val de Cher Controis peuvent bénéficier d'aides pour améliorer leur logement : isolation, chauffage, adaptation de la salle de bain, réhabilitation d'un logement insalubre.

Selon la situation, des subventions peuvent être accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes, les Caisses de retraite, etc.

Missionnée par la Communauté de communes, Soliha accompagne les demandeurs pour les aider à concrétiser leur projet :

- Définir le programme de travaux,
- Rechercher les aides financières mobilisables,
- Accompagner dans la relation avec les artisans choisis,
- Assister dans les démarches administratives jusqu'au paiement des subventions mobilisées.

Le dispositif est valable jusqu'en 2024 et réservé aux résidences principales.

Objectifs

- Réaliser des travaux qui vont vraiment diminuer vos factures énergétiques
- Aménager votre maison pour continuer à y vivre
- Envisager des travaux de rénovation d'un bien à acquérir ou à valoriser

Informations au 02 54 79 77 44

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Culture

Soutien des projets culturels 2021

La Culture est aujourd'hui au ralenti. Toutes les manifestations prévues sur cette fin d'année sont de nouveau annulées. Ce n'est pas pour autant que l'immense majorité des artistes, des événements, des associations a disparu. Bien au contraire. La Communauté de communes soutient les projets en cours de réalisation, les actions futures qui se préparent et encourage l'élan créatif.

La dynamique culturelle demeure un pilier fondamental pour renforcer le lien social dans nos villes et dans nos villages. Nous devons rester tous mobilisés tout au long de la parenthèse que nous impose la pandémie autour de celles et ceux qui font vivre notre culture.

Enfance jeunesse

Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un nouveau service communautaire. Il permet aux parents, avec leurs jeunes enfants, de se retrouver et de partager des moments conviviaux d'échanges et de jeux dans un environnement adapté.

Le LAEP est ouvert à tous, sans condition d'activité et gratuit. Il s'installe dans les locaux des RAM au Controis-en-Sologne, à Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher. Il est animé par une professionnelle de la petite enfance et divers intervenants.

Plus d'infos au 02 54 75 25 26

Service enfance jeunesse

Avec ses 25 structures réparties sur le territoire, le service enfance jeunesse communautaire propose des modes de garde et des structures d'accueil des enfants du plus jeune âge jusqu'à l'adolescence en dehors du temps scolaire. L'équipe d'animateur propose des activités adaptées à chaque âge pour accompagner les enfants et les jeunes, les aider à grandir, à s'investir et à s'épanouir.

Pour tout renseignement : 02 54 70 51 65

**Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis,
rendez-vous sur www.val2c.fr**

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER



LES NOUVELLES DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Le Pays est signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre -Val de Loire depuis octobre 2017. C'est au total une enveloppe de 11,713 millions d'euros qui a été allouée par la région jusqu'en 2023 pour accompagner les projets structurants portés par les communes et les deux communautés de communes (Val de Cher - Controis et Romorantinais Monestois) et les porteurs de projets privés. Au stade du bilan à mi-parcours du CRST, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau puisque **54% des crédits sont consommés plus de 6Md'€**. Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Controis, l'aide à la création de locaux d'activités économique à Romorantin, le soutien aux projets d'aménagements d'espaces publics (Centre- ville de Montrichard-Val de Cher, Placette de Saint-Aignan, centre bourg de Pruniers en Sologne, placette de Mennetous-sur-Cher...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (cabinet médical secondaire de Meusnes, l'Auberge de Meusnes, salle multi-activités de Fresnes, cuisine centrale de l'ADAPEI, RAM...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.

Le dispositif régional AVOS ID (500 000 €) a permis d'accompagner quelques initiatives innovantes proposées par les porteurs de projet qu'ils soient publics ou privés. (Soutien à l'ouverture de la maison du Blues à Châtres-sur-Cher, atelier partagé des métiers de la mode animations culturelles...)



Mais, le projet structurant le plus attendu pour le territoire qui va concerner l'ensemble du linéaire de la vallée du Cher et soutenu dans le contrat régional de solidarité territoriale sera la réalisation d'un premier tronçon de la **véloroute « Cœur de France à vélo »**.

Le pays a porté sur 4 ans, l'étude de faisabilité et la définition du tracé de cette véloroute offrant une itinérance cyclable nouvelle, alternative à la Loire à vélo depuis Tours jusqu'à Montluçon. Une enveloppe de 1,5 Millions d'euros est réservée sur le contrat régional pour les deux communautés de communes maîtres d'ouvrages de l'opération. Les premiers travaux devraient démarrer d'ici l'été 2021. Le Pays participe dans le même temps à la mise en tourisme autour de cette future destination vélo aux côtés des offices de tourisme concernés (SUD Val de Loire et Sologne-Côté sud).

Enfin, 2020 symbolise également le lancement de l'élaboration du projet alimentaire de territoire du pays (PAT), matérialisé par la diffusion d'une enquête sur les pratiques alimentaires des habitants du territoire intitulée « Que mangez-vous ? ». Les résultats de cette enquête seront communiqués au début 2021 et serviront à la définition des enjeux du PAT.

Contact Pays : Julien BEAUDON
direction@valdecherromorantinais.fr

LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



La cellule de Conseil en Énergie Partagé accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, rénovation) que sur l'exploitation des bâtiments, notamment au travers d'une campagne 2019 consacrée aux écoles (régulation du chauffage et ventilation).



Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais porte un **Contrat d'Objectif Territorial** de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Ce dispositif a pour but de favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire en offrant un accompagnement technique et financier :

Qui ? - Des subventions jusque 45% des projets de **production de chaleur** éligibles :

- ✓ Bois énergie
- ✓ Solaire thermique
- ✓ Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- ✓ Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- ✓ Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à **l'exclusion des particuliers**

Le Cot ENr est disponible sur le territoire jusqu'en 2022. N'hésitez pas à faire connaître vos projets de rénovation énergétique, vos projets de déploiement et de mise en place de nouveaux réseaux de chaleur et vos projets Enr .

Contact Pays : Julien BEAUDON
direction@valdecherromorantinais.fr

Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais - 1 Quai Soubeyran – 41130 SELLES-SUR-CHER - 02.54.97.78.60

pays.vallée.cher.romorantinais@wanadoo.fr - <http://www.valdecherromorantinais.fr>

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER



LES NOUVELLES DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



En 2020, les actions du Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinais ont illustré le XIX^e siècle et la pratique sportive.

Les églises de Contres et de Gièvres, ainsi que l'ancienne porcelainerie de Châtres-sur-Cher, ont été l'occasion d'évoquer le renouveau de la construction religieuse au XIX^e siècle et le passé industriel du Pays.

Sport et patrimoine ont été mis à l'honneur grâce à une descente du Cher en canoë et un parcours à bicyclette consacré aux céramiques architecturales d'Alexandre Bigot, à Romorantin-Lanthenay. La sortie en canoë a pu aboutir grâce à un partenariat entre le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et le Pays Loire-Touraine, porteur comme notre collectivité du label « Pays d'art et d'histoire » et du programme LEADER. Le parcours autour de l'œuvre d'Alexandre Bigot, animé par Julie Brossier-Duclos, des Amis du Musée de Sologne, a permis de présenter les grands courants d'architecture de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

L'annonce des deux confinements, en raison de l'épidémie de Covid-19, ont fortement impacté la fréquentation du Pays d'art et d'histoire : Toutes les sorties scolaires ont été suspendues à partir du 16 mars 2020 ; les visites de groupe déjà réservées ont été annulées ; la saison de manifestations à l'intention du public individuel a dû être déplacée, dans un premier temps, avant d'être écourtée. Cependant, le public a été au rendez-vous sur les dates maintenues. Plusieurs visites ont même affiché complet. Par ailleurs, l'outil de réservation en ligne, mis en place cette année, a été adopté par les visiteurs.

Si les conditions sanitaires le permettent, la saison 2021, en cours de préparation, devrait débuter au mois de mai. Célébrant un retour à la vie normale, elle se présentera comme une flânerie dans le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Le visiteur pourra se laisser porter, au gré de ses envies, à découvrir plusieurs villages de la vallée du Cher et de la Sologne.

Contact Pays : Valérie CHAPEAU
Pah.vcr@gmail.com



Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais - 1 Quai Soubeyran – 41130 SELLES-SUR-CHER - 02.54.97.78.60

pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr - <http://www.valdecherromorantinais.fr>

LEADER, UN PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



Le programme LEADER 2014-2022* s'articule autour de la stratégie « Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des projets culturels ou touristiques innovants.

L'enveloppe d'1 million d'euros est engagée à hauteur d'environ 73 %. Sur les 27 % restants, 19 % des crédits sont réservés pour des projets en cours de montage et environ 8 %, donc 80.000 €, sont disponibles pour des projets s'inscrivant dans le projet de coopération avec le territoire voisin, le Pays Loire Touraine, intitulé « Dynamiser le tourisme fluvestre sur la Vallée du Cher ». Ce projet de coopération vise à soutenir des projets qui répondent à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Valoriser la Vallée du Cher autour de ses paysages, de ses patrimoines culturels et naturels, des savoir-faire, de la véloroute « Cœur de France à vélo »
- Dynamiser la Vallée du Cher par des animations au fil du Cher
- Contribuer au développement touristique de la Vallée du Cher

LEADER a permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'histoire, le sentier d'interprétation à Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.



2021 sera marquée par la poursuite des réflexions sur les problématiques et thématiques à travailler ensemble dans le cadre de la préparation de la prochaine candidature LEADER 2021-2027.

Contact Pays : Megan WILLIAMS
leader@valdecherromorantinais.fr

* Initialement 2014-2020, suite aux retards de consommation des crédits au niveau national, L'UE a accepté une prolongation du programme pour la France.

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER



Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois

A la suite du renouvellement municipal de mars et juin derniers, l'élection d'un nouveau Président, d'un nouvel exécutif et d'un bureau pour le Pays s'est tenue en septembre à Sassay. A cette occasion, le comité syndical constitué des représentants des 53 communes de son territoire m'a porté à sa tête. J'en suis honoré et tenterai de m'en montrer digne pour les 6 ans à venir. Je ne pourrais pas ici oublier de remercier et de féliciter mon prédécesseur, Claude CHANAL, qui me laisse une maison bien tenue avec de solides fondations.

En ce qui concerne ses missions de base, notre Pays est signataire d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) avec la Région Centre - Val de Loire depuis octobre 2017. C'est au total une enveloppe de 11,7 millions d'euros qui a été allouée par la Région jusqu'en 2023. Au stade du bilan à mi-parcours du CRST, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau puisque **54% des crédits sont consommés soit plus de 6M d'€**. Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis (CCV2C), l'aide à la création de locaux d'activité économique pour la Communauté de Communes du Romorantinois et du Monestois (CCRM), le soutien aux projets d'aménagements d'espaces publics (Centre-ville de Montrichard-Val de Cher, Placette de Saint-Aignan, centre bourg de Pruniers en Sologne, placette de Mennetou-sur-Cher...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (cabinet médical secondaire de Meusnes, l'Auberge de Meusnes, salle multi-activités de Fresnes...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.

Mais, le projet structurant le plus attendu pour le territoire qui va concerner l'ensemble du linéaire de la vallée du Cher sera la réalisation d'un premier tronçon de **la véloroute « Cœur de France à vélo »**. Le pays a porté pendant 4 ans, l'étude de faisabilité et la définition du tracé de cette véloroute offrant une itinérance cyclable depuis Tours jusqu'à Montluçon. Une enveloppe de 1,5 Millions d'euros est réservée sur le contrat régional pour les deux communautés de communes maîtres d'ouvrages de l'opération (CCV2C et CCRM). Maintenant que les tracés sont arrêtés, qu'un maître d'œuvre a été retenu et que les dernières études préalables sont attendues pour le printemps, les premiers travaux devraient démarrer d'ici l'automne 2021.

Le Pays participe dans le même temps à la mise en tourisme autour de cette future « destination vélo » aux côtés des offices de tourisme concernés (SUD Val de Loire et Sologne-Côté sud) afin que les cyclistes trouvent facilement tous les services (hébergement, restauration, réparation...) tout au long du parcours dès 2022 !!!

En ce qui concerne l'activité de notre label Pays d'Art et d'Histoire, l'année 2020 fut peu propice à l'organisation de manifestations car très affectée par les conditions sanitaires. Le programme visait plus spécifiquement le XIX^e siècle et la pratique sportive.

Les églises de Contres et de Gièvres, ainsi que l'ancienne porcelainerie de Châtres-sur-Cher, ont été l'occasion d'évoquer le renouveau de la construction religieuse au XIX^e siècle et le passé industriel du Pays.

Malheureusement, toutes les sorties scolaires ont été suspendues à partir du 16 mars 2020 ; les visites de groupe déjà réservées ont été annulées ; la saison de manifestations à l'intention du public individuel a dû être déplacée, dans un premier temps, avant d'être écourtée. Cependant, le public a été au rendez-vous sur les dates maintenues. Plusieurs visites ont même affichées complet. Par ailleurs, l'outil de réservation en ligne, mis en place cette année, a été totalement adopté par les visiteurs.

Si les conditions sanitaires le permettent, la saison 2021, en cours de préparation, devrait débuter au mois de mai. Célébrant un retour à la vie normale, elle se présentera comme une flânerie dans le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois. Le visiteur pourra se laisser porter, au gré de ses envies, à découvrir plusieurs villages de la vallée du Cher et de la Sologne.

Enfin, le Pays gère depuis trois ans une enveloppe de 1 Million d'euros de fonds européens LEADER. 73 % de cette somme sont déjà consommés pour soutenir des initiatives de collectivités, d'associations ou privés.

LEADER a ainsi permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'Histoire, le sentier d'interprétation à Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.

L'année 2021 sera mise à profit pour la préparation de la prochaine candidature LEADER 2021-2027 que notre Pays compte présenter.

Pour terminer, en mon nom, en celui de Julien, Valérie et Séverine, les agents du Pays, mais aussi en celui de tous les élus membres du bureau, je tiens à vous souhaiter une année 2021 plus sereine, apaisée et... démasquée.

Christophe THORIN,
Président du Pays de la Vallée du Cher et
du Romorantinois



SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON (SEBB)

En 2020, le SEBB a réalisé de nombreuses actions contribuant à l'amélioration de la qualité des eaux des rivières du bassin versant du Beuvron :

- Afin de rendre aux rivières une forme plus naturelle qui améliore les capacités d'autoépuration, des travaux ont été réalisés sur l'Arignan à Ligny-le-Ribault, le Cosson à La Ferté-Saint-Aubin, le Surget à Cerdon, la Tharonne à Chaumont-sur-Tharonne,
- Des travaux de reconnexion de bras morts pour favoriser les frayères ont été faits sur le Beuvron à Mont-Près-Chambord et à Candé-sur-Beuvron, sur le Cosson à la Ferté-Saint-Aubin et à Huisseau-sur-Cosson,
- Le franchissement des poissons a été amélioré sur la Gravotte et le Beuvron à Cerdon, sur l'Arignan à Ligny-le-Ribault.
- Le ruisseau de Vouzon à Vouzon a été débusé sur une longueur de 101 mètres.

Les agents du syndicat sont également intervenus tout au long de l'année pour enlever les arbres tombés dans les rivières avec l'accord et la participation financière des propriétaires riverains et ils ont participé à la lutte contre les espèces envahissantes (Grenouille taureau et Jussie).

Le SEBB a également mis en place en 2019 un dispositif de mesure du niveau d'eau des cours d'eau afin de créer une alerte des crues. Les seuils d'alerte sont désormais paramétrés et les mesures de niveaux d'eau sont disponibles sur le site internet du SEBB, page « système d'alerte des crues ». Ce site, devenu obsolète, devrait être refait en 2021. Petit rappel sur l'entretien des cours d'eau : la végétation des bords de cours d'eau est très importante. Elle assure un maintien des berges, une filtration de certains polluants, crée un ombrage pour les cours d'eau, les racines sont un habitat pour les poissons...C'est pourquoi il est important de bien l'entretenir. C'est une obligation de chaque propriétaire riverain. Le bon entretien des parcelles en bord de cours d'eau contribue aussi à limiter l'impact des crues. La DDT du Loir-et-Cher a édité un guide de bon entretien des cours d'eau, accessible en ligne sur le site www.loir-et-cher.gouv.fr rubrique politiques publiques / Environnement / Eau et milieux aquatiques /cours d'eau. Vous pouvez aussi le demander au SEBB qui vous le transmettra par mail ou par courrier. Le technicien de rivières est également à votre disposition pour vous donner tous les conseils sur l'entretien des berges.

Pour en savoir plus :

www.bassin-du-beuvron.com ou contactez Mme Charpentier au 02.54.46.49.67.

ou charpentier.sebb@orange.fr

SUBVENTIONS - ÉTAT CIVIL

Associations	Accordé 2020
AÏKIDO	350.00
UNC AFN	500.00
Association sportive Football	30 000.00 (*)
Comité des Fêtes	1 000.00
Coopérative scolaire	900.00
MJC	1 000.00
La Farandole – APE Soings	1 000.00
Les Volants Solognots	900.00
ADMR Saint-Aignan - Selles S/Cher	654.40
Association des secrétaires de Mairie	0.00
Chambre des Métiers du 41	560.00 (7X80.00)

Chambre des métiers 37	80.00 (1élève)
CFA BTP 37	140.00 (2 élèves)
Téléthon	200.00
Association conciliateurs de justice	50.00
ADER (sécurité routière)	260.00
CFA BTP 41	280.00 (4 élèves)
GIDEC de Sologne	37.00
Souvenir français	50.00
JSP de Contres	70.00
Association de pêche étang chapitre	100.00

(*) y compris une participation au salaire de l'intervenant sportif à l'école



L'Etat civil



En 2020, nous avons pu nous réjouir de 4 mariages et 12 naissances. Tous nos vœux les accompagnent. Nos pensées vont aux familles des 11 personnes décédées au cours de l'année.

NOS AÎNÉS

CCAS

En 2020, comme les autres années, les colis de Noël (au nombre de 220) ont été distribués à domicile par tout le conseil municipal et les membres du CCAS (Comité d'Action Communale et Sociale), sans oublier les aînés en maison de retraite qui ont reçu des boîtes de chocolats.

A cause des contraintes sanitaires, chaque visite à domicile a dû malheureusement être écourtée et n'a pas pu avoir le caractère convivial de d'habitude.

RASPA (Résidence Accueil Sologne pour Personnes Agées)

A la RASPA, actuellement 17 logements sont occupés sur les 19 disponibles. Il n'a pas été possible d'organiser un goûter de Noël avec animation comme c'est l'usage tous les ans. Durant toute la période des confinements, les après-midis récréatifs ont néanmoins été maintenus dans le respect des contraintes sanitaires et sans l'intervention de personnes extérieures.

En octobre, une petite cérémonie a été organisée où la présidente du conseil d'administration de la caisse régionale du Crédit agricole, Anne Bourdin et Laurence Robert, administratrices locales, ont remis un chèque de 1.202 € à la directrice de l'agence de Contres. Cette subvention a permis l'acquisition d'une tablette et de jeux de société dont pourront bénéficier l'ensemble des résidents.



Remise d'un chèque à la RASPA par le Crédit Agricole

ÉCOLE PRIMAIRE

Année scolaire 2020/2021

Qui aurait pu dire à la rentrée de septembre 2019, que l'année scolaire 2019/2020 serait aussi chaotique ?

Les parents ont dû assurer l'enseignement scolaire à leurs enfants, pendant 2 mois. L'école a repris en mai 2020 avec des effectifs réduits, pour un retour à un effectif quasi complet les 15 derniers jours de l'année scolaire.

L'année scolaire 2020/2021 a commencé « normalement » avec un protocole sanitaire à respecter. Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves, à partir du CP, ont dû s'habituer à porter un masque à l'école.

Félicitations à tous nos élèves qui ont une grande capacité à s'adapter à toutes les règles sanitaires qui régissent actuellement leur vie d'écolier ; souhaitons que les écoles puissent rester ouvertes et que l'année scolaire se poursuive dans les meilleures conditions possibles.

L'école Primaire de Soings en Sologne regroupe **171 élèves répartis sur 7 classes** :

- **Petite section** : Mmes Lepain Aurélie et Fleury Mathilde : 26 élèves
- **Moyenne section** : Mme Portrets Sylvie : 20 élèves
- **Grande section et CE1** : Mme Dubois Edith : 18 GS et 6 CE1 : 24 élèves
- **CP** : Mme Soupiron Nathalie : 25 élèves
- **CE1** : Mme Prud'homme Nadège : 24 élèves
- **CE2 / CM1** : Mme Chartrain Anne : 17 CE2 et 9 CM1 : 26 élèves
- **CM1 / CM2** : Mme Boucaud Carine : 10 CM1 et 16 CM2 : 26 élèves

Calendrier des vacances scolaires :

- Vacances d'hiver : vendredi 19 février 2021 (soir) au lundi 8 mars 2021 (matin)
- Vacances de printemps : vendredi 23 avril 2021 (soir) au lundi 10 mai 2021 (matin)
- Vacances d'été : mardi 6 juillet 2021 (soir)

Le pont de l'ascension entre dans le calendrier national : jeudi 13 et vendredi 14 mai 2021.

ÉCOLE PRIMAIRE

Compte-tenu du protocole sanitaire, les sorties et manifestations proposées par l'école sont limitées :

- Le cross Soings en Sologne / Gy en Sologne n'a pas pu avoir lieu cette année, mais un cross entre les élèves de Soings a été proposé. Les 3 premiers (filles et garçons) de chaque classe ont été récompensés par des médailles. Merci à la municipalité pour les goûters offerts aux enfants.



- Les 25 CP de l'école ont participé avec entrain à l'opération « Nettoyons la nature » au parc de Soings, le vendredi 25 septembre 2020 et ont bénéficié d'une animation du SMIEEOM sur le tri sélectif des déchets.



- Si les conditions sanitaires le permettent, les CP participeront à une classe de mer à Batz sur Mer du 14 au 18 juin 2021.

- Les classes de MS et CE1 ont un projet « poney » pour la fin d'année scolaire.

- Les classes de CE2 / CM1 et CM1 /CM2 bénéficient d'animations sur le climat et les déchets avec le SMIEEOM.

- La classe de CM1 / CM2 a pu participer, le vendredi 13 novembre 2020, à une formation de sécurité routière cycliste au CDER de Blois, dans le respect des règles sanitaires.

- Plusieurs enseignantes ont pour projet de participer à la fête de la Nature à Sassay.

- Afin de clôturer l'année 2020 avec un peu de réconfort, la municipalité a offert à tous élèves un spectacle de Noël, le vendredi 18 décembre après-midi.

L'équipe enseignante adresse ses meilleurs vœux aux parents d'élèves et souhaite que cette année particulière soit riche de découvertes de toutes sortes pour tous les élèves.

La directrice, Nathalie Soupiron

ÉCOLE PRIMAIRE

2020 à l'école *Léonard de Vinci*

L'année 2020 restera dans les mémoires des écoliers. A partir du 11 mai 2020 et à l'issue du confinement du printemps dû à la crise sanitaire, en concertation avec les enseignantes et les parents d'élèves, la commune a choisi d'ouvrir l'école Léonard de Vinci aux élèves, comme la plupart des communes du Loir-et-Cher. Cette « rentrée » s'est faite dans le respect du protocole sanitaire national. Pour assurer les tâches supplémentaires liées aux activités de nettoyage des classes et des locaux communs, ainsi que la nouvelle organisation des repas à la cantine et à la garderie périscolaire, les emplois du temps des agents communaux et certaines tâches ont été modifiés afin de répondre à la situation.

Les entrées/sorties des élèves dans l'école ont ainsi été revues afin de limiter les regroupements des élèves et des dispositions particulières ont été prises quant au transport scolaire. Ces précautions, parfois contraignantes, bien acceptées globalement par l'ensemble des acteurs (commune, école, parents d'élèves) ont néanmoins permis un fonctionnement satisfaisant jusqu'aux vacances d'été.

La rentrée 2020/2021 s'est déroulée dans un contexte particulier de crise sanitaire en présence d'élus. A l'école de Soings-en-Sologne, le point positif de cette rentrée scolaire est l'augmentation du nombre des élèves de 160 à 171.

A partir du 2 novembre, pour le 2^{ème} confinement suite aux vacances de la Toussaint, une mise à jour du protocole a été faite avec notamment distanciation physique entre élèves de classes différentes, port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP. A cause des circonstances le conseil d'école d'automne a été fait en visio-conférence dans des conditions relativement satisfaisantes.

Chacun souhaite retrouver dès que possible en 2021 des conditions de scolarité plus faciles.



Rentrée des classes inédite en 2020

ÉCOLE PRIMAIRE

Noël 2020 pour les élèves de l'école *Léonard de Vinci*

Le spectacle de Noël des enfants de l'école s'est déroulé cette année dans des conditions très particulières. La séance ne pouvait avoir le côté convivial des autres années réunissant tous les ans au même moment, enfants, parents, enseignants et Père Noël. Initialement prévu le dimanche 13 décembre, le spectacle a été décalé sur le temps scolaire le vendredi 18 décembre après-midi. Deux séances consécutives ont été proposées afin de diviser le nombre d'enfants présents dans la salle des fêtes et donc de limiter le brassage. Dans ce contexte, fort heureusement, l'animateur-chanteur Alain Moisan et son fils Valentin (venus de Meylan, 37) ont vite mis de l'ambiance avec une forte interaction avec les enfants : chansons, humour sketches ont vite provoqué les rires et la bonne humeur chez le jeune public. Sans oublier les danses et les rondes sur le parquet de la salle des fêtes. Il faut dire qu'avec sa longue expérience d'institutrice et de musicien, Alain connaît toutes les ficelles du métier !

Après cette séance de distraction, les petits goûters traditionnels offerts par la municipalité ont été, une fois n'est pas coutume, distribués à l'école en bon ordre.



Tous en piste, petits et grands...



Chansons, rigolades et danses

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM

Accueil Collectif de Mineurs 2020

Présentation structure :

Accueil Collectif de Mineurs

Route de Mur de Sologne 41230 Soings-en-Sologne

Fixe Structure 02 54 98 70 50 Portable 06 80 90 37 86

Mail : alsh-soingservicejeunesse@orange.fr

Le centre se trouve dans le centre du village de Soings-en-Sologne.

Ce Bilan est réalisé par Mr Erick EMMRICH responsable de la structure.

Capacité d'accueil sur les périodes :

Pendant les mercredis depuis septembre 2018 la capacité a été augmentée de 40 à 48 enfants avec 5 personnes dans l'équipe pédagogique.

Pendant les petites vacances la structure peut accueillir un total de 40 enfants soit 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans.

Pour les vacances de juillet celui-ci peut accueillir un total de 70 enfants soit 30 enfants de moins de 6 ans et 40 enfants de plus de 6 ans.

Amplitude :

Petites Vacances : Hiver 10 jours, Toussaint 9 jours.

Ouverture et fermeture : 7h15 à 18h 30

Grandes Vacances : 20 jours

Juillet ouverture et fermeture : 7h30 à 18h30.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM

Equipe pédagogique

Petites Vacances :

Groupe d'enfants Contrat	Nom Prénom	Diplôme	Lieu de résidence
Animatrice -6 ans Permanente MD	Laurinda Mano	Bafa	Soings-en-Sologne
Animatrice + 6ans Contractuelle Vac Hiver	Marie Le Garrec	Bafa	Soings-en-Sologne
Animatrice - 6 ans Contractuelle Vac Toussaint	Coraline Dufranne	Bafa	Soings-en-Sologne
Animatrice - 6 ou + 6 Permanente MD	Desloges Carine	Bafd	Rougeou
Direction Animateur +6 ans Permanent	Emmrich Erick	Bpjeps	Valençay

Grandes Vacances :

Groupe d'enfants Contrat	Nom Prénom	Diplôme	Lieu de résidence
Maternelles Contractuelle Animatrice	Coraline Dufranne	Bafa	Soings-en-Sologne
Moyens Contractuelle Adj Direction	Desloges Carine	BAFD	Rougeou
Moyens Contractuel Animateur	Sabard Jérôme	Bpjeps APS	Chémery
Grands Mise à Dispo club Footbal	Pinson Jérémy	Bpjeps APS	Soings-en-Sologne
Grands Contractuelle Animatrice	Gwendoline Drabeck	Non Diplômé	Chémery
Maternelles Contractuelle Animatrice	Noémie Lefert	Non Diplômé	Sassay
Permanent / Direction Anim	Emmrich Erick	Bpjeps LTP	Valençay

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET ACM

Pendant les petites vacances :

Hiver :

Les journées des enfants avaient pour thème les gestes de 1^{er} secours et les risques domestiques.

Nous avons accueilli sur la période 21 enfants de -6 ans et 22 enfants de +6 ans



Visite du centre de secours de Contres

Printemps :

Pas d'accueil sur cette période.

Toussaint :

Les enfants qui ont fréquenté l'accueil pendant cette période ont découvert le monde des contes et des légendes.

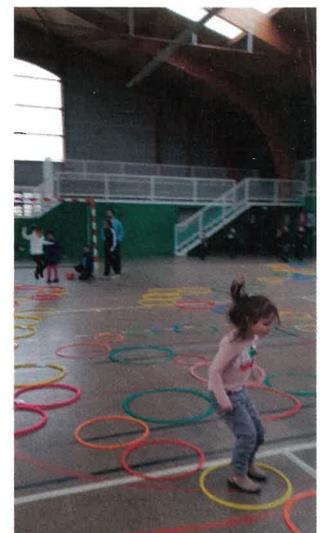
16 enfants de -6 ans et 39 enfants de + 6 ans ont été accueillis pour cette période

Été :

L'accueil a ouvert ses portes du 08 juillet au 02 août pour une période de 20 jours. Pendant cette période 22 enfants de – 6 ans et 31 enfants de + 6 ans ont été accueillis au sein de la structure.

Le thème du mois était les petites bêtes.

Au programme visite du parc floral d'Orléans, jardin de Chaumont, accrobranche à Clic'lac Aventure.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Au mois de janvier, nous avons débuté l'année avec pour thème « les jeux de société », nous avons emprunté à la Direction de la Lecture Publique, deux malles dont une comprenant des jeux XL. Nous avons joué lors de deux séances le mercredi matin des vacances scolaires de février et un jeudi après-midi avec l'aide de Jérôme qui nous a présenté des nouveaux jeux. Cet après-midi récréatif était accompagné par un goûter de crêpes.

Les adhérents ont pu profiter des jeux jusqu'au mois de mars.



Nous avons participé en tant que jury (2 conseillères municipales, une adhérente et Carine) « aux petits champions de la lecture » avec la classe de CM1/CM2 de Mme Boucaud.

Le samedi 10 octobre, dans le cadre d'Amies Voix, nous avons reçu Karine Mazel et son musicien, qui nous ont régalé avec leurs improvisations autant de contes que de chansons. Nous avons ensuite pu nous réunir autour d'un verre de l'amitié.

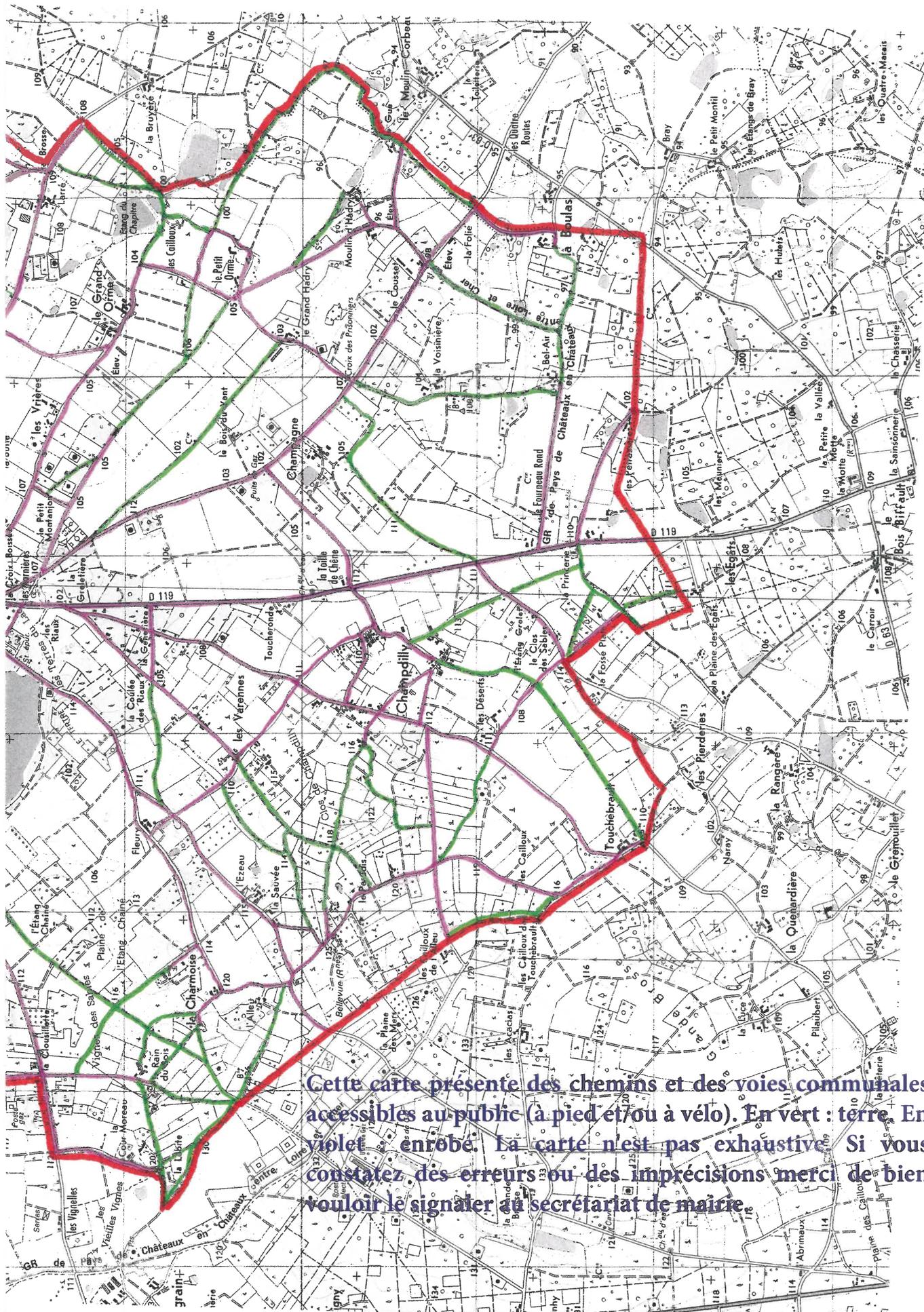


Nous n'avons pas pu faire tous nos projets en cette année très spéciale mais nous espérons nous rattraper en 2021.

La bibliothèque vous accueille le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h00, le mercredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

La cotisation pour l'année est de 6 euros pour les adultes, 2 euros pour les étudiants et 1 euro pour les enfants.

Vous pouvez emprunter en tant qu'adulte 3 livres, 2 magazines, 2 CD pour 3 semaines ainsi qu'un DVD pour une semaine ; pour les enfants, ils ont droit à 2 livres, 1 magazine, 1 CD pour 3 semaines et 1 DVD pour une semaine. Nous avons en stock plus de 7 000 livres et 1 000 magazines, nous échangeons les DVD et les CD deux fois dans l'année.



Cette carte présente des chemins et des voies communales accessibles au public (à pied et/ou à vélo). En vert : terre. En violet : enrôlé. La carte n'est pas exhaustive. Si vous constatez des erreurs ou des imprécisions merci de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie.



Maison médicale

14 rue de la Sauvée

Médecins généralistes

Docteur LOISON Clotilde

Docteur PAILLOUX Aude

Docteur RIVERAIN-ALLION Mathilde

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 15h - 18h

02 54 98 71 58

Pour les urgences du jour, merci de téléphoner entre 8h30 et 9h30.

Infirmiers

Le personnel infirmier :

Monsieur AUFORT Bruno

Madame PORTET Catherine

Monsieur VANNEAU Charles Henri

vous accueille

le mardi, jeudi, samedi de 8h à 8h30

Pour plus d'informations, contacter le

02 54 83 98 33

Les spécialistes

Psychologie

Madame BACHELIER Sonia,
psychologue-clinicienne, enfants/adultes
au 02 54 98 71 58

Orthophonie

Madame DION Emilie au 07 50 28 11 63

Autres adresses utiles

Podologue - pédicure

Madame CHOLET-LIMOGES Catherine

6 rue de Blois - 02 54 98 75 65

(uniquement sur rendez-vous)

Ostéopathe

Madame FERNANDES Katia

9 rue des Fourmis - 06 31 83 90 53

(uniquement sur rendez-vous)

Services médicaux

Pharmacie TRESTARD

3 rue de Blois - 02 54 98 72 92

Lundi 14h30 - 19h30

Du mardi au vendredi

8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30

LES COMMERCES



ALIMENTATION GÉNÉRALE

4 rue de Selles
02 54 98 70 72

TABAC - JOURNAUX - RELAIS POSTE

Place de l'Eglise
09 71 51 92 11

BOULANGERIE - PATISSERIE

1 rue de Contres
02 54 98 71 88

COIFFEURS

Studio 41
9 rue de Contres
02 54 98 72 67

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Place de l'Eglise
02 54 97 15 82

Christine coiffure

2 rue de la Croix de Pierre
02 54 98 78 58

BAR - RESTAURANT

L'agriculture - 10 rue de Blois
02 54 98 73 40

Bar de la Place - Place de l'Eglise
06 23 16 08 82

ESTHETICIENNE

Nathalie VERDUN
2 résidence du Parc
02 54 98 78 30
(uniquement sur rendez-vous)

HOTEL - RESTAURANT

Le Vieux Fusil - 1140 route de Contres
02 54 98 71 31

GARAGES

Laurent LE GARREC
Route de Contres
02 54 98 73 24

SARL FROMET
35 rue de Blois
02 54 98 73 23



PRODUCTEURS LOCAUX EN VENTE DIRECTE

COURTOIS Claude

Les cailloux Le Paradis

02 54 98 71 97

Vin



BOURDILLON

Route de Gy

02 54 98 71 06

Myrtille – Framboise

Iris – Hémérocalle - Pivoine



EARL JOUSSELIN & Fils

Domaine du Rin du Bois

02 54 98 71 87

Vin



LE SOURNE Laurent

Le grand Orme

02 54 98 71 84

Vin - Asperges



PRIEUR HUET

Lezeau

02 54 98 72 61

Pommes



Domaine Henry MARIONNET

La Charmoise

02 54 98 70 73

Vin



EARL des Bruyères de Larré

Larré

02 54 98 74 69

Poireaux - Asperges



Domaine Charly RAVENELLE

1592 rue de Touchebrault

Champdilly

02 54 98 70 44

Vin



LABBE Eric

Champdilly

02 54 98 74 07

Pommes de terre - Asperges



SOINGS LA CROISNE

Soings-en-Sologne, aux sources de la Croisne.

La Croisne d'une longueur de 16,4 km¹ prend sa source à Mur-de-Sologne et conflue en rive droite de la Sauldre sur la commune de Billy.

Certains de ses affluents (branche ouest de la Croisne) prennent leur source sur notre commune. La Croisne avait une importance certaine au cours des siècles passés.

Louis de La Saussaye² : « Soings est un bourg de la Sologne blésoise, très remarquable par sa position sur le bord d'un lac, par les ruines de constructions gallo-romaines dont le sol est rempli, et surtout par son antique champ de sépultures qui, depuis près d'un siècle, a fourni un nombre considérable de vases funéraires³ ».

A propos de la « Fontaine D'Azery » (Moulin d'Hadry) il mentionna: « En partant de Soings, nous avons été gagner la vallée arrosée par la Croisne, petite rivière qui sort des étangs de la Bruère et d'une magnifique source qui fait tourner un moulin. Cette source venait d'être curée, on voyait tous les surgeons sortir du fond avec violence et en soulevant le sable du fond à 2 ou 3 pouces de hauteur. Les gens des environs prétendent que cette fontaine aurait englouti jadis le pays si on ne l'avait en partie comblée avec des balles de laine que l'on avait fixées à l'aide de grilles de fer ».

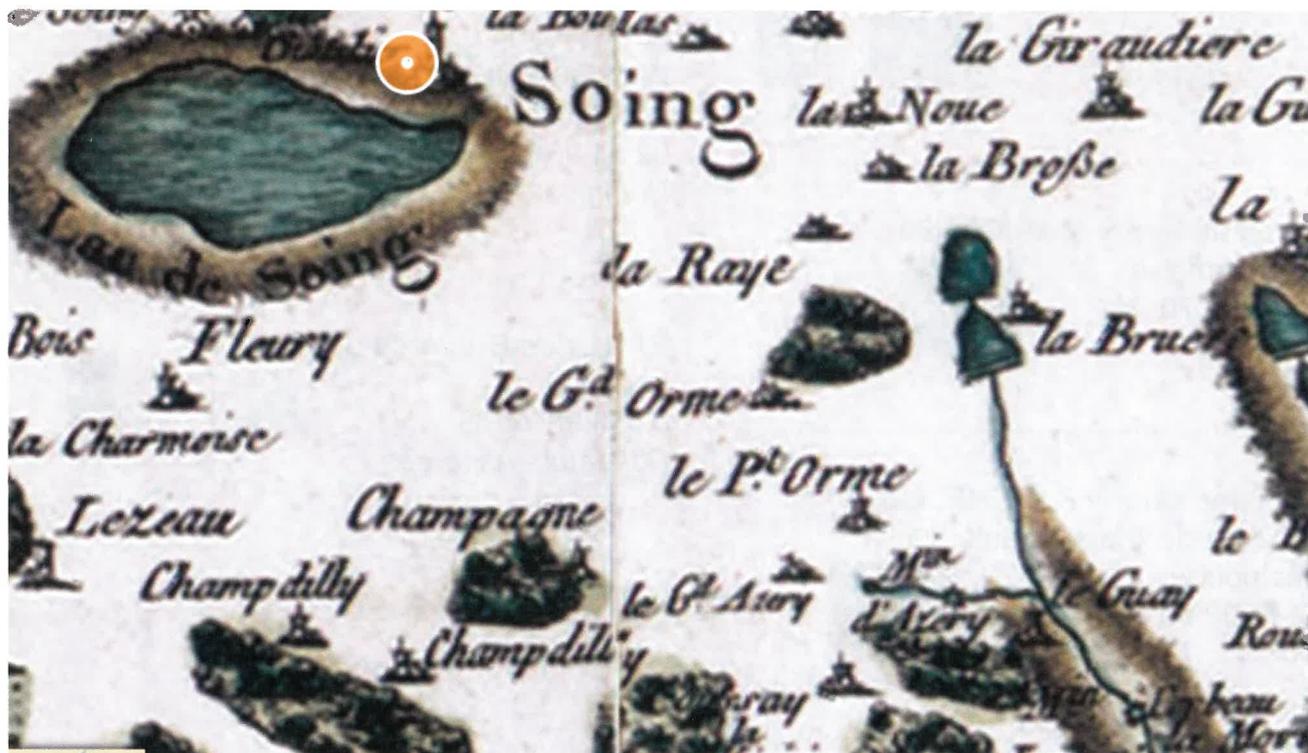


Figure 1 : Carte de Cassini, milieu du XVIII^{ème} (issue du site Géoportail).

Sur la Croisne, pas moins de sept moulins étaient en activité⁴.

¹ Voir site sandre.eaufrance.

² Louis de la Saussaye (1801-1878), personnalité savante et fouilleur à la « Butte du Chastellier » en 1826.

³ « Revue numismatique française », 1836

⁴ Article La Nouvelle République, aout 2015.

SOINGS LA CROISNE

Cinq se situent sur la branche ouest de la rivière. Ils ont pour noms le moulin d'Azery (Moulin d'Hadry), le Moulin Corbeau, le Moulin de l'Astrèze (la Straize), le Moulin de l'Ardillat (l'Ardilleux) et le Moulin Rideau.

Son cours au débit incertain (et faible pente) et fluctuant a été témoin de bien des conflits : «*Il suffisait que le meunier en amont retienne l'eau dans son bief pour assécher le cours de la Croisne et déclencher le courroux de ses voisins d'aval.*»

La fin de l'utilisation des moulins (en lien le plus souvent avec le démontage de la roue et du mécanisme) a eu lieu vers la fin du XIXème.



Figure 2: carte topographique IGN (issue du site Géoportail).

Photos de décembre 2020.



Figure 3 : sur le chemin communal, voir flèche rouge indiquée sur carte ci-dessus.

Saison 2019/2020

L'année 2020 restera ancrée dans nos mémoires comme une année particulière. De cette saison 2019/2020 inachevée, on ne gardera que le souvenir des mots : Covid-19, contraintes sanitaires, protocoles, confinement. Au travers de tous ces arrêtés du gouvernement, de la préfecture, portant diverses mesures à renforcer la lutte contre la propagation du Covid-19, de tous ces communiqués de la FFF, de la ligue et du district du loir et Cher, nous nous sommes adaptés au fil des annonces, à appliquer les mesures sanitaires pour continuer notre activité.

Tout cela s'est fait en collaboration avec la mairie et tous les dirigeants du club qui se sont investis encore davantage pour mettre en application les différents protocoles sanitaires qui se sont succédés en fonction de l'évolution de l'épidémie. Nous remercierons aussi nos partenaires qui n'ont pas été épargnés par la crise et qui malgré la difficulté, nous ont reconduit leur confiance et leur soutien.

Bilan sportif

Les séniors :

Éliminée au premier tour de la coupe du centre et de la coupe du loir et Cher, l'équipe première s'est rattrapée en coupe de district ou elle s'est qualifiée jusqu'au 8ème de finale. Le covid et les conditions sanitaires ont figé la saison précédente à la mi-mars ce qui a permis à notre équipe première, classée à la 8ème place d'être maintenue en 2^{ème} division départementale.

Avant dernière à l'arrêt des compétitions, la ligue a arbitré qu'il n'y aurait qu'une seule descente par poule, sauvant in-extremis l'équipe réserve. Repêchée par deux fois, ces deux dernières années, nous avons décidé en accord avec les joueurs concernés, d'inscrire l'équipe réserve en quatrième division pour la saison 2020/2021.

L'école de foot :

Sous l'impulsion de Jérémy, de tous les responsables de catégories et des éducateurs, notre école de foot est toujours aussi active et performante.

Toujours sous la reconnaissance par le district, du label espoir, celui-ci est la garantie d'un fonctionnement pérenne, avec des éducateurs diplômés dans toutes les catégories qui divulguent un savoir-faire éducatif. Tous ces résultats sont aussi la preuve que notre école de foot s'est fortement structurée au fil des années.

2020 sera une année particulière, pour notre école de foot qui a élargi son entente avec le club voisin de Contres pour les catégories U12/U13 et U14/U15. Ce premier pas concluant, nous permettra avec le club de L'AS Mur, de consolider nos effectifs respectifs et de proposer une pratique du football de différents niveaux à chaque enfant.

AS SOINGS



Remise de survêtements à l'école de foot

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons en 2021, le repas dansant prévu le 13 mars et le loto de l'école de foot le 05 novembre. Ces manifestations n'ont pu se dérouler cette année, en raison du Covid-19.

Retenez ces deux dates et venez nombreux nous retrouver pour partager ces moments de convivialité et apporter votre soutien à l'AS Soings.

Je m'associe à toute l'équipe dirigeante et à tous les joueurs de l'AS Soings pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2021.

Sportivement

Le président et les dirigeants de l'AS Soings

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Réalisé par la section « Encadrements » de CREALOISIRS
(Photo Michel Lairot)

Année 2020 /2021

Présentation des activités

Les aiguilles

Responsable : Martine DUCLOS

Activités : Partage de savoir-faire en point compté, tricot, crochet, fourche...

Où : A l'ancienne école

Quand : Le mercredi après-midi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Aquarelle

Responsable : Alain THOMAS

Activités : Atelier libre

Où : A l'ancienne école

Quand : Le jeudi après-midi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Créaloisirs

Responsables : Joëlle DESCHAMBRES et Marie-Madeleine BOURDILLON

Activités : Encadrement(1) et Cartonnage(2)

Où : A l'ancienne école

Quand : (1) Le mardi et (2) le mercredi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Atelier Théâtre

Responsable : Michel LAIROT

Activités : Initiation au théâtre, expression corporelle, à partir de 8 ans.

Reprise des cours en Septembre si suffisamment de participants.

Où : Salle des associations

Quand : Le mardi à 18h pour les enfants et 19h pour les ados et les adultes.



Membres du bureau

Président : Michel LAIROT

Trésorière: Martine NEVEU

Secrétaire : Agnès VATIER

Nombre d'adhérents : 112

Cotisation annuelle : 7€
Obligatoire pour accéder
aux différentes activités.
+ tarif activité

Les projets pour l'année 2021

Après une année 2020
chaotique, nous espérons
vivement vous retrouver
nombreux dès que la
situation sanitaire sera
redevvenue favorable.

Les dates à retenir :

- **Gala MJC**
le Samedi 17 avril 2021
- **2 Grandes Randonnées**
2 avril et 5 septembre.
- Le séjour à Brommat en
Aveyron prévu en 2020
est reporté au mois de
juin 2021 (sous réserve)
- **Puces des couturières**
le 28 Novembre 2021

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Fitness

Contact : stepfitnesssoings@hotmail.com
Site WEB : stepfitnesssoings
Activités : Cours dispensés par Franck PORTELANCE
Renforcement musculaire - cardio - Step
Où : Gymnase
Quand : Le lundi de 18h30 à 19h30 (et Le mercredi, sous réserve).

Gymnastique douce

Responsable : Marie-Madeleine BOURDILLON
Activités : Cours dispensés par Franck PORTELANCE
Renforcement musculaire, étirements, assouplissements.
Où : Salle des associations
Quand : Le mercredi de 9H à 10h

Yoga

Responsable : Laurence ROBERT
Activités : Cours dispensés par Gaël GAUDIN
Yoga de l'énergie, méthode douce et progressive, adaptée au mode de vie et à la morphologie occidentale. Assouplissement et tonification de tout le corps.
Où : Salle des associations
Quand : Les lundis soir de 18h30 à 20h

Qi Gong

Responsable : Michèle CHEVALIER
Activités : Cette gymnastique traditionnelle chinoise aide à harmoniser les différentes énergies du corps et de l'esprit.
Où : Salle des associations
Quand : Le lundi de 10h à 11h15 et Le jeudi de 19h à 20h15

Randonnées

Responsables : Denis LEPINE et Dominique BLONDEL
Activités : 2 grandes randonnées pédestres inscrites au calendrier départemental : Marche de Printemps, et de la Parmentière.
Une sortie prévue au mois de Juin.
Et chaque semaine, marches de 10 à 12km autour de Soings et de ses environs.
Où : RDV devant la salle des fêtes
Quand : Le jeudi à 8h30

Sorties culturelles

Responsable : Janine DELTA
Activités : Organisation de sorties et visites de sites de notre région
Où : RDV sur la place de la salle des fêtes.
Quand : Voir affichage, et publications sur notre page  Facebook

Qui sommes nous ?

Des bénévoles passionnés qui souhaitent rassembler jeunes et moins jeunes autour de différents loisirs.
Vous souhaitez pratiquer une nouvelle activité, qu'elle soit créative, culturelle ou sportive, la MJC répondra à vos attentes.



Créaloisirs-Cartonnage

MJC de Soings en Sologne

Siège social :
MAIRIE
1, rue de Selles
41230 SOINGS EN SOLOGNE

Contact MJC : 06.81.36.42.55

Email :
mjcssoings41@gmail.com

Retrouvez nous sur  Facebook
MJC de Soings en Sologne



Exposition Aquarelle 2019



Maison des Jeunes
et de la Culture
de
SOINGS en SOLOGNE

ALORS
REJOIGNEZ-NOUS !

LES VOLANTS SOLOGNOTS

Association de badminton qui compte actuellement 30 licenciés dont 9 jeunes. Hors covid, nous accueillons :

- Les adultes en loisir les **lundis et jeudis de 19h30 à 21h30**,
- Les enfants dès 6 ans le **jeudi de 17h à 18h30**.



Les séances d'entraînement se déroulent au gymnase de Soings. Tous les niveaux sont les bienvenus! Un encadrant, Jérôme Sabard, se charge d'entraîner les jeunes, tandis que les adultes jouent en mode loisir le temps qu'ils le souhaitent. Le club prête les raquettes à ceux qui le souhaitent, et fournit les volants. Malheureusement, seules les séances des enfants ont repris pour le moment. Beaucoup d'incertitudes persistent concernant la reprise des séances adultes, et le maintien des séances enfants, comme la plupart des activités sportives se déroulant en gymnase.

Sinon, il est tout à fait possible de tester la pratique gratuitement sur 2 séances, rien de plus simple : il suffit de venir sur le créneau de son choix sans prévenir.

Le montant de la licence est actuellement de 50 euros, enfant ou adulte.

Le club fait habituellement portes ouvertes chaque année au mois de septembre, ainsi que fin juin (sauf cette année en raison des conditions sanitaires exceptionnelles). N'hésitez pas à venir tester, ou prendre des informations pour vous ou vos enfants.

Cette année, tous les repas festifs ont été annulés, sinon, le club essaie d'organiser un repas vers la fin de l'année, ainsi qu'au mois de juin, et les bénéfices sont reversés à l'association.

Une vente de grilles gagnantes a eu également lieu comme chaque année fin décembre, merci à tous ceux qui ont participé à la vente des cases ainsi qu'à ceux qui ont joué le jeu d'en acheter, le tirage n'a pas encore eu lieu cette année et devrait se faire au mois de février.

Nous espérons de tout coeur que les séances reprendront vite, et que nous sortirons de cette crise sanitaire bientôt !

L'association remercie grandement tous ses partenaires et la municipalité pour leur soutien financier et logistique, et tous les licenciés qui donnent un coup de mains lors des différentes manifestations.



Le président :
Julien FAVEL

Besoin d'un renseignement ? Choisissez votre mode de contact :

Page facebook:  Les volants solognots
Mail: lesvolantssolognots@gmail.com
Adresse postale: 1 Route de Selles - 41230 Soings-en-Sologne

Bureau :
Président : Julien FAVEL 06.31.53.98.38
Vice président: Sébastien MORISSEAU 06.59.09.55.16
Trésorière : Claire CHANTREAU 06.85.04.85.12
Secrétaire : Cathy GIAMBARRESI 06.22.03.14.94

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2020 a été catastrophique au point de vue sanitaire. En effet, la crise du Coronavirus a changé notre quotidien.

Donc, pour le Comité des fêtes, nous avons été obligés d'annuler notre soirée des Années 80, le Musico's-parc ainsi que notre traditionnelle Parmentière début septembre. Le réveillon du 31 décembre, prévu en 2020 à Soings-en-Sologne, a également dû être annulé.

Nous devons également réitérer notre ball-trap mais cela n'a pas été possible non plus.

Nous ne perdons pas espoir pour cette nouvelle année 2021, avec le Musico's-parc et la Parmentière dont nous avons déjà commencé l'organisation.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous l'espérons, resteront motivés pour les manifestations 2021.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SOINGS EN SOLOGNE



Fondée en 1917 - Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 Mai 1920

ASSOCIATION DE SOINGS EN SOLOGNE

L'Année 2020 se termine tristement. La pandémie du COVID 19 perturbe sévèrement le fonctionnement de nos associations d'Anciens Combattants.

A Soings l'année a débuté en janvier par l'Assemblée Générale avec la totalité de ses adhérents, soirée très conviviale qui se termine toujours par un repas bien apprécié de chacun d'entre nous. Dans le courant de l'année nous avons pu commémorer avec une participation limitée aux journées du 8 Mai, du 11 Novembre, du 5 Décembre. Une remise de décoration est reportée, la municipalité était représentée avec quelques Anciens Combattants afin de respecter les gestes barrières.

2020 a vu la disparition de Geneviève, l'épouse de Michel Bourdillon ainsi que de Paul Chesneau. Tous deux avaient l'habitude de participer largement aux manifestations patriotiques ou festives de notre association.

Le Pèlerinage National des Anciens Combattants a LOURDES et une sortie prévue en début d'automne furent annulés.

Le Congrès Départemental qui devait nous réunir le 2 juillet à Ouzouer le Marché a été également reculé d'une année.

Pour 2021 rien ne peut être envisagé l'assemblée générale de janvier est annulée, les adhérents recevront par courrier l'appel des cotisations, le pèlerinage de LOURDES en suspend, une sortie locale peut être envisageable pour l'automne mais il faut attendre les futurs événements.

Les cérémonies patriotiques seront marquées comme cette année en comités restreints.

Espérons pour tous une meilleure année pour 2021 pour pouvoir se réunir de temps en temps afin de conserver cette convivialité que nous avons entre nous.

Le Président Jean-Marie HUTTEAU

AÏKIDO



Le dojo de Soings en Sologne, actif compte tenu de la taille de la commune permet de pratiquer cet art martial japonais (qui n'est pas un sport) avec sérieux et discipline, mais aussi dans la bonne humeur.

Outre l'apprentissage de la maîtrise d'un adversaire, il permet de mieux se connaître et de faire évoluer son corps et son esprit.

Le dojo est ouvert à tout nouveau pratiquant de 7 à 77 ans, garçon ou fille, et quel que soit les possibilités physiques. Les cours ont lieu tous les mardis au gymnase de Soings en Sologne de 18 h à 19 h pour les enfants et de 19 h 00 à 20 h 30 pour les adolescents et les adultes.

Cette année 2019/2020, exceptionnelle par les choix qu'a imposés la pandémie de COVID 19, n'a pas pu se dérouler normalement. La nouvelle saison 2020/2021, prometteuse, a également été chamboulée par ce virus. Nous espérons néanmoins reprendre le plus rapidement possible.

En attendant, l'ensemble des pratiquants et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

Ludovic BRIANDET

Professeur

TRAD 41

Cette association regroupe deux formations musicales : La R'napée et Ça Fait Dublin

La R'napée est née, il y a un peu plus d'un an, de la rencontre de musiciens venus de formations diverses à qui la Valcissienne d'Onzain avait demandé, un peu dans l'urgence, d'assurer une deuxième partie de bal folk. Trois d'entre eux décidèrent de se revoir et invitèrent trois autres musiciens à constituer un nouveau groupe : la R'napée était née. Elle réunit des musiciens traditionnels de plusieurs générations. Jean-Jacques (de Soings) aux accordéons, Thierry à la guitare et au bouzouki, Jean-Marie aux flûtes, Gilles et Jakez aux violons et Gwenaëlle (qui a longtemps habité à Soings)

à la vielle interprètent des standards du bal folk. Ensemble, ils recherchent avant tout à communiquer aux danseurs toute l'énergie de cette musique.

Si vous êtes un(e) fidèle des bals folks vous aurez pu les entendre à Mont près Chambord, Onzain, Montoire et aux musicalies de Pierrefitte sur Sauldre.



Ça Fait Dublin est une formation plus ancienne de musique Irlandaise qui a participé à différentes manifestations musicales (musicalies, fêtes de la St Patrick...) et qui intervient dans des ateliers d'apprentissage des danses traditionnelles Irlandaises.

Siège social de l'association : 1055 rte Blois, 41230 SOINGS EN SOLOGNE

Contacts : Jean-Jacques Bricourt 02 54 98 74 55
Jean-Marie Greffion 02 54 70 73 54



LES PETITS GESTES CITOYENS

Près de l'école : chiens interdits et défense de fumer



Ne pas laisser son chien aboyer, ni le jour ni la nuit (Arrêté municipal du 20/02/2014)



Limiter les travaux de bricolage ou de jardinage aux horaires suivants

Jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30

Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 - Dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00



Ne pas se garer sur les trottoirs

Cela gêne la circulation des piétons et des autres véhicules et risque de créer des accidents. Les véhicules doivent être stationnés à l'intérieur des propriétés ou sur les parkings publics.



Ne rien déposer près des points d'apport volontaire pour le recyclage

Comme en témoignent les photos ci-dessous, de nombreux efforts restent encore à faire...



Exemples à Soings-en-Sologne au point de collecte près de la maison médicale en 2020



SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

LES ORDURES MENAGERES

Elles sont collectées chaque semaine dans le bac gris, qui ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- Sortez votre poubelle la veille du jour de collecte ; si celui-ci tombe le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai ou le 25 décembre, elle est reportée au lendemain.

En 2021 seule la collecte du vendredi 1^{er} janvier sera reportée au lendemain.

Les 1^{er} mai et 25 décembre étant un samedi, la collecte sera assurée la semaine suivante.

- Le contenu du bac n'est jamais rétrié. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**



CHANGEMENT DE BACS

- **Votre bac est cassé ?**

Contactez votre mairie ou le SMIEEOM, en précisant le numéro gravé sur le bac ou situé sous le code barre collé au dos du bac.

- **Votre bac a été volé ?** Déposez plainte à la gendarmerie et envoyez le récépissé au SMIEEOM.

- **La composition de votre famille change (plus ou moins nombreux à la maison) ?**

Contactez votre mairie ou le SMIEEOM, pour obtenir un bac plus grand ou plus petit, sur justificatif de la composition de votre foyer.

LES DECHETERIES : Billy | Le Controis-en-Sologne | Montrichard-Val de Cher | Noyers

L'accès aux déchèteries est conditionné par certaines mesures réglementaires :

- Passage d'entrée contrôlé et régulé.
- Justificatif de domicile pour les particuliers.
- Déchargement limité à 4 véhicules en même temps, le gardien ne peut pas aider au déchargement.
- Maximum de 2 personnes par véhicule, aucun enfant n'est autorisé à pénétrer sur le site.
- Les dépôts de pneus ne sont pas acceptés.
- Carte de professionnels SMIEEOM pour les entreprises et collectivités.

... Rappel des règles de civisme et de bonnes pratiques ...

- Respectons l'agent d'accueil et son travail : il est présent pour nous guider dans le dépôt de nos déchets, et veille au bon fonctionnement de la déchèterie.
- Ne nous servons pas dans les bennes. Cette pratique est interdite et peut nous mettre en grand danger.
- En cas de doute sur le choix de la benne de dépôt de nos déchets, l'agent d'accueil peut nous renseigner.



SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Les déchets de votre activité professionnelle peuvent être acceptés en déchèterie, sous certaines conditions. Les dépôts des professionnels sont payants.

Merci de prendre contact avec le SMIEEOM Val de Cher, **une carte d'accès pourra vous être délivrée.**

SMIEEOM



J'apporte les emballages
(vidés et raclés, avec les bouchons)
aux colonnes de tri jaunes



➔ Bouteilles et
flacons plastiques



➔ Emballages métalliques



➔ Emballages cartonnés



J'apporte le verre
et les bocaux aux
colonnes de tri vertes



Sans les bouchons
ni les couvercles



J'apporte le papier aux
colonnes de tri bleues



➔ Et les journaux, magazines,
publicités, enveloppes brunes
et blanches

LES DECHETS RECYCLABLES

Déposés dans les colonnes de tri des ECO POINTS, ils sont pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques. Trier ses déchets demande de la rigueur et de l'organisation à la maison.

Courant 2021, le tri change, tous les emballages ménagers seront recyclables : soyons attentifs aux futures consignes de tri !



Les autres déchets ménagers sont à jeter en déchèterie ou dans le bac des Ordures Ménagères.



- Les végétaux
- Les ferrailles
- Les appareils électroménagers (DEEE)
- Les gros cartons, gravats, mobilier, déchets chimiques, etc.



- Les restes de repas
- Les plastiques non recyclables (pot, gobelets ou barquettes plastiques, etc.)
- La vaisselle cassée
- Et tous les autres déchets non recyclables.

LES DEPOTS SAUVAGES

Ils sont encore trop fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points... **Les agents de nos communes ou du SMIEEOM n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser les déchets de personnes irresponsables.**

Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.
Merci à tous pour votre vigilance et votre sens civique.



BIODECHETS

Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. Les autres déchets selon leur nature doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie.

Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ? Le SMIEEOM propose une aide financière à l'achat de composteurs. Pour plus d'informations, contactez le 02 54 75 76 66.

POUR TOUTE INFORMATION, UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE : 02 54 75 76 66

- mise à disposition en mairie de sacs de pré-tri, guides du tri, guide des déchèteries, stop-pub,
- changement des bacs d'ordures ménagères,
- aide à l'achat de composteurs,
- diffusion de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- site www.smieeom.fr

SMIEEOM Val de Cher | Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY – smieeom.val2c@orange.fr – www.smieeom.fr -



COMMENT REPRENDRE LA MAIN SUR NOS CONSOMMATIONS

NOUS CONSOMMONS 3 FOIS PLUS QU'IL Y A 60 ANS, SOUS L'EFFET DU MARKETING AMBIANT QUI NOUS Pousse À REMPLACER SANS CESSER NOS BIENS. TOUT CELA A UN COÛT, ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI ÉCOLOGIQUE. ALORS, COMMENT LIMITER LES FRAIS ?

NOUS CONSOMMONS BEAUCOUP ET RENOUELONS TROP VITE



2,5 tonnes d'objets accumulés chez nous

EN RÉALITÉ **45 tonnes** de matières mobilisées pour les fabriquer !

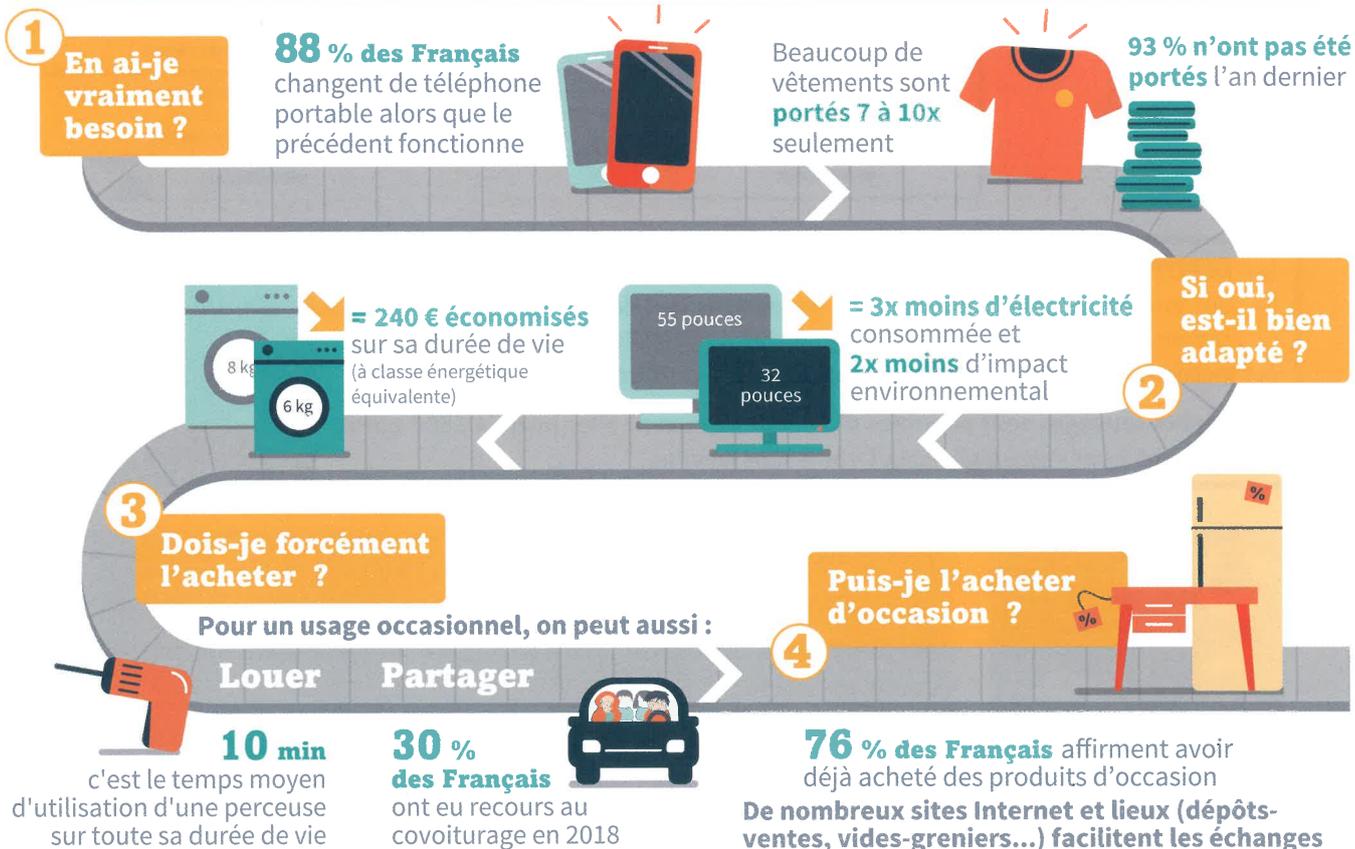
Jusqu'à **1/4** des émissions de gaz à effet de serre en France

- + pollutions (air, eau, sol)
- + consommation d'énergie
- + accumulation de déchets

Des objets accumulés, pas toujours utilisés

- ▶ 99 équipements électriques et électroniques par foyer (dont 6 jamais utilisés !)
- ▶ 60 % d'habits achetés en plus par rapport à 2002 et gardés 2x moins longtemps

LES BONNES QUESTIONS AVANT D'ACHETER UN PRODUIT



ET SI VRAIMENT ON ACHÈTE NEUF ?



Privilégier les produits de qualité et réparables, en vous aidant des labels www.ademe.fr/labels-environnementaux



Bannir les produits jetables (à usage unique). Après les sacs plastiques, la vaisselle jetable en plastique (assiettes, gobelets, pailles...) sera interdite au 1^{er} janvier 2020.

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-consommation-responsible/>
<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone/>

COMMENT REPRENDRE LA MAIN SUR NOS CONSOMMATIONS

CHACUN D'ENTRE NOUS PRODUIT UNE DEMI TONNE DE DÉCHETS PAR AN. C'EST 2 FOIS PLUS QU'IL Y A 40 ANS. POURTANT, ON GAGNERAIT BEAUCOUP À JETER MOINS, ET LA PLANÈTE AUSSI !

NOS POUBELLES DÉBORDENT



568 kg de déchets produits par habitant et par an (poubelles, conteneurs de tri, déchèteries) *Source : Sinoé 2015*



93 € HT/an par habitant pour payer leur traitement en 2014

90 % des déchets plastiques en mer viennent de la terre

Le recyclage des déchets ne suffit pas !

Recycler consomme de l'énergie (transport, process industriels...) et les déchets ne sont pas tous recyclables, du moins pas à l'infini. Par conséquent, il faut en produire moins.

LES SOLUTIONS POUR FAIRE DURER NOS OBJETS

1

Comment profiter longtemps de nos objets ?



Entretenir en lisant bien les notices d'utilisation



Penser aux garanties en cas de panne

► **Pour les biens neufs**, vous pouvez faire réparer ou remplacer votre bien gratuitement dans les 2 ans après l'achat.
► **Pour les biens d'occasion**, ce délai est de 6 mois.



Faire réparer chez un professionnel : il existe 126 000 entreprises dans le secteur de la réparation en France



Réparer soi-même, si on est bricoleur

Que faire s'ils ne marchent plus ?

2

3

Comment éviter de les jeter à la poubelle ?



Réutiliser

les vêtements usagés comme chiffons, les bocaux en verre pour les confitures, les boîtes pour les rangements...

Donner

à des proches ou à des associations (réparation, récupération de pièces détachées...)



Revendre

dans un dépôt-vente ou un vide-grenier, chez un revendeur ou sur Internet



DES NOUVEAUX LIEUX POUR UNE NOUVELLE VIE



Les ressourceries et recycleries : des lieux dédiés au réemploi, souvent animés par des ateliers et événements.



Les associations (Emmaüs, Réseau Envie...) qui proposent les objets récupérés et rénovés à prix modérés ou gratuitement.



Les ateliers de réparation, d'upcycling et de customisation pour réparer, transformer ou créer à partir d'objets de récupération.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.ademe.fr/comment-faire-durer-objets
<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone>
www.quefairedemesdechets.fr



COMMENT MANGER MIEUX SANS DÉPENSER PLUS

L'ALIMENTATION REPRÉSENTE ENTRE 20 ET 50 % DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES FRANÇAIS. EN CHANGEANT NOS HABITUDES ET EN RÉDUISANT LES GASPILLAGES, NOUS POUVONS PRÉSERVER NOTRE SANTÉ, NOTRE BUDGET ET LA PLANÈTE !

DES REPAS MEILLEURS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

boissons sucrées et alcools, riches en calories

viande en privilégiant la qualité et le local

produits ultra-transformés

eau du robinet pour moins d'emballages !

céréales, légumes secs, fruits et légumes qui fournissent de nombreux nutriments

fruits et légumes de saison et locaux pour réduire les transports et soutenir l'économie locale

bio

La chasse au gaspillage, en surveillant les dates de péremption, en cuisinant les bonnes quantités ou en accommodant les restes
= 100 € économisés par an et par habitant

Les légumineuses (lentilles, pois, haricots secs...) sont riches en protéines et en fibres

POURQUOI CHANGER NOS HABITUDES ?

Pour garder la santé : une bonne alimentation réduit le risque de développer de nombreuses maladies (cancer, maladies cardiovasculaires, obésité, diabète de type 2...).

Pour réduire l'empreinte environnementale : en France 1/4 des émissions de gaz à effet de serre sont dues à l'alimentation.

Pour soutenir l'emploi local : acheter des produits du terroir valorise des métiers ancrés dans les territoires. En France, 10 % des emplois sont liés à l'alimentation.

MIEUX MANGER NE COÛTE PAS FORCÉMENT PLUS CHER

Pour une famille de 4 personnes pour une semaine

le prix d'un panier standard = le prix d'un panier responsable

189 €

Viande, poisson sauvage

Produits transformés

Fruits et légumes

Soda

Bilan carbone 109 kg EQ CO₂

189 €

Fruits et légumes de saison, céréales

Légumineuses

Viande, poisson

Produits transformés

dont 50 % de produits labellisés (dont bio).



L'ADEME vous recommande les meilleurs labels environnementaux sur le café, les fruits et légumes, le vin, la viande de bœuf : www.ademe.fr/labels-environnementaux

POUR ALLER PLUS LOIN

Profitez des informations et conseils du guide de l'ADEME « Manger mieux, gaspiller moins »
 Pour réduire les gaspillages : www.casuffitlegachis.fr
 Site de Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr



COMMENT SE CHAUFFER MIEUX

LE CHAUFFAGE REPRÉSENTE 59 % DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES D'UN FOYER ET LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE 13 %. LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE EST DONC DÉTERMINANT POUR FAIRE DES ÉCONOMIES ET BÉNÉFICIER D'UN CONFORT OPTIMAL !

LIMITER LES GASPILLAGES



Limiter les déperditions de chaleur : fermer rideaux et volets la nuit, calorifuger les tuyaux d'eau chaude...



Installer un système de régulation et de programmation des températures : c'est 5 à 15 % d'économies.



Faire entretenir sa chaudière par un professionnel une fois par an, pour garantir son efficacité, sa durabilité et limiter les pannes.

PASSER AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, QUELS ATOUTS ?

- + écologiques**
elles émettent moins de gaz à effet de serre.
- + sûres**
disponibles localement et sur le long terme.
- + stables**
leurs prix sont peu fluctuants contrairement à ceux des énergies fossiles en hausse constante.
- + économiques**
Le bois est peu onéreux. Le soleil et l'air sont gratuits, ce qui permet de réduire la facture d'énergie.

De nombreuses aides sont disponibles :
www.ademe.fr/financer-renovation-habitat

Le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière plus performante bénéficie d'une prime à la conversion (chaudière à 1 € pour les ménages modestes)

QUELLES SOLUTIONS ?

Chauffage central : remplacer sa vieille chaudière

Pompe à chaleur air/eau



900 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

Chaudière bois granulés



1 300 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

* Par rapport à une vieille chaudière fioul (2 600 €/an), pour une maison de 120 m² construite à la fin des années 1970 et habitée par 4 personnes en Île-de-France

Et si ce n'est pas possible ?

Choisir une chaudière gaz très haute performance



800 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

Chauffage décentralisé : remplacer ses vieux radiateurs

Poêle à bois granulés

dans la pièce principale + appoint nécessaire (radiateurs électriques)



600 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

Pompe à chaleur air/air multi-split dans toutes les pièces



1 600 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

* Par rapport à de vieux radiateurs électriques (3 280 €/an), pour une maison de 120 m² construite à la fin des années 1970 et habitée par 4 personnes en Île-de-France

Et si ce n'est pas possible ?

Choisir des radiateurs électriques dernière génération



268 €/an économisés*
sur la facture d'énergie

Et pour l'eau chaude :



Chauffe-eau solaire individuel avec la chaleur du soleil



Chauffe-eau thermodynamique via une pompe à chaleur

4 RÈGLES D'OR AVANT D'ENGAGER DES TRAVAUX

- 1 Se renseigner auprès d'un conseiller FAIRE** sur les systèmes de chauffage possibles et les aides financières.
- 2 Isoler son logement avant de changer son chauffage :** un logement mal isolé ne conserve pas la chaleur.
- 3 Choisir un appareil performant et de qualité** en s'aidant des labels (Flamme verte...), de l'étiquette énergie...
- 4 Faire appel à des professionnels RGE** pour mettre en œuvre la solution la plus adaptée.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez le guide de l'ADEME « Se chauffer mieux et moins cher » sur www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques
Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement par les conseillers FAIRE :
pour trouver le conseiller le plus proche de chez vous **0 808 800 700** Service gratuit * prix appel OU www.faire.fr



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



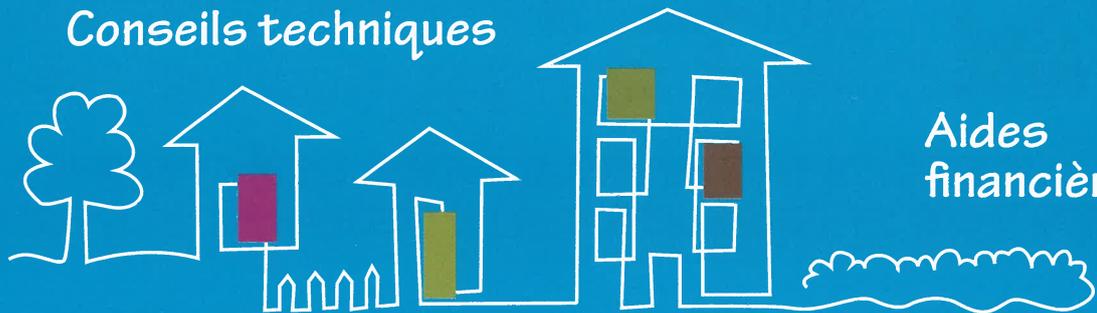
8 RÉFLEXES À ADOPTER

- 1 Vous voulez faire des économies d'énergie ?**
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE
- 2 Les services publics ne démarchent jamais !**
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- 3 Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.** Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- 4 Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- 5 Méfiez-vous des offres trop alléchantes !**
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- 6 Si vous avez contracté un crédit,** ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- 7 Un litige ?** Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
- 8 Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?**
Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un
conseiller FAIRE au 0 808 800 700
ou sur www.FAIRE.fr

Conseils techniques



Aides
financières

J'améliore mon logement avec VAL DE CHER CONTROIS



02 54 79 77 44



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

La Communauté de communes
du Val de Cher Controis,
**vous apporte des conseils techniques
et des aides financières pour**

- réaliser des travaux qui vont vraiment diminuer vos factures d'énergie
- aménager votre maison pour continuer à y vivre
- envisager des travaux de rénovation d'un bien que vous souhaitez acquérir ou valoriser

APPELEZ LE 02 54 79 77 44
ou rendez-vous dans l'une des permanences

LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 10h à 12h
Espace Jeunes, 8 rue de la gare, CONTRES

MONTRICHARD-VAL-DE-CHER

les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 13h30 à
15h30 - l'Escal, 6 rue Basse Nanteuil

SAINT-AIGNAN

les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 14h à 16h
Maison de l'Emploi, 3 rue Victor Hugo

SELLES-SUR-CHER

les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 10h à 12h
Maison de l'Emploi, 9 place Ch. de Gaulle

Dispositif valable jusqu'en 2024
réservé aux résidences principales

MSA BERRY-TOURAINÉ DELEGUES CANTONNAUX

ECHELON LOCAL « VAL DE CHER - SOLOGNE »

CANTONS DE : MONTRICHARD – ROMORANTIN-LANTHENAY
SAINT-AIGNAN – SELLES-SUR-CHER

LA MSA : GUICHET SOCIAL UNIQUE

La MSA est une organisation professionnelle agricole, c'est le 2ème régime de protection sociale.
Ses caractéristiques essentielles : guichet unique, proximité dans les territoires ruraux, organisation mutualiste décentralisée.

LES ECHELONS LOCAUX

Unité territoriale regroupant un réseau d'élus bénévoles (salariés, non salariés agricoles, actifs ou retraités). L'échelon local est animé par un bureau composé d'un président ou d'un ou plusieurs vice-président(s), qui représentent les assurés agricoles sur tout le territoire.

LES DELEGUES CANTONNAUX : vos interlocuteurs

Élus par les adhérents pour cinq ans, les délégués sont engagés dans la vie des territoires. En véritables relais, ils sont le lien qui unit la MSA et ses adhérents. Ils sont ainsi à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Vous pouvez les contacter pour faire connaître vos besoins et difficultés, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils pourront vous orienter auprès de ses services.

Composition de l'échelon local VAL DE CHER- SOLOGNE

CIVILITE	NOM	PRENOM	FONCTION BUREAU	CANTON
M.	TANNEUX	JEAN-MARIE	Président	SAINT-AIGNAN
M.	VALLET	XAVIER	Vice-Président	MONTRICHARD
M.	VILLEDIEU	JEAN-PIERRE	Vice-Président	MONTRICHARD
M.	BIGOT	LAURENT		MONTRICHARD
M.	LAINÉ	JEAN		MONTRICHARD
M.	MONTARU	JEAN-PIERRE		MONTRICHARD
M.	SAUSSEREAU	PASCAL		MONTRICHARD
M.	SIMIER	HERVE	Administrateur	MONTRICHARD
M.	BOURSERAU	JACQUES		ROMORANTIN-LANTHENAY
M.	PREVOST	ERIC		ROMORANTIN-LANTHENAY
M.	BAILLOU	PHILIPPE		SAINT-AIGNAN
MME	BARRAS	CATHERINE		SAINT-AIGNAN
M.	GAILLARD	JOEL	Administrateur	SAINT-AIGNAN
M.	TISSIER	GUY		SAINT-AIGNAN
M.	ANGIER	MICHEL		SELLES-SUR-CHER
MME	FAUCON	SYLVIE		SELLES-SUR-CHER
M.	HENRY	DESIRE		SELLES-SUR-CHER
M.	ROGER	ERIC		SELLES-SUR-CHER

REFUGE DE SASSAY 41



REFUGE DE SASSAY 41

Association « Loi 1901 » à but non lucratif créée en 1953

(Membre de la confédération de Lyon, reconnu d'utilité publique par décret du 01.10.90)

Le refuge de Sassay agit en tant que gestionnaire de la fourrière pour le compte de 67 communes, son projet associatif est de recueillir et soigner les animaux malades, abandonnés ou réquisitionnés, en ne pratiquant aucune euthanasie sans raison médicale, de lutter contre les actes de maltraitance, de déposer plainte, de socialiser les animaux, grâce à la disponibilité bienveillante des soigneurs et des bénévoles.

Le refuge a aussi un rôle de conseil et assistance pour tout problème d'éducation avec le chien, de vive voix ou par téléphone, de sensibilisation à la condition animale auprès des propriétaires, des structures éducatives... Une radio, Studio Zef de Blois, a consacré une émission qui a été diffusée le 9 septembre 2020 et une équipe de télévision, Tandem Image, a passé plusieurs semaines, au Refuge, dans les mêmes conditions que nos soigneurs. La diffusion est prévue pour avril 2021.

Nous agissons également comme professionnels, aux côtés de la Police, Mairies et Gendarmeries... Enfin, le refuge est engagé dans la lutte contre le trafic d'animaux.

Environ 350 chiens et 200 chats sont accueillis chaque année, au Refuge, à peu près 250 chiens et 140 chats adoptés, une centaine de chiens et quelques chats retrouvent leurs propriétaires.

À la suite du COVID et de certains retours de chiens au refuge, nous avons décidé de mettre en place un questionnaire permettant de mieux cibler le chien ou chat susceptible de correspondre aux attentes des personnes souhaitant adopter. Ce questionnaire disponible sur notre page Facebook et notre site internet est ensuite envoyé ou déposé au refuge.

Après discussion téléphonique avec les potentiels adoptants, un rendez-vous au refuge est fixé et un soigneur est chargé d'accompagner les adoptants, répondre à leurs questions, tester le chien avec celui de la maison... Une pré-visite et un suivi d'adoption sont prévus.

L'année 2020 a vu de grands bouleversements, dus à la situation sanitaire, moins d'adoptions, plus d'abandons et pour nous beaucoup de questions se posent. Le refuge de Sassay est une entité très fragile et la moindre variable peut nous mettre en grande difficulté. Heureusement, nous pouvons compter sur quelques legs et donations, les cotisations, l'aide annuelle de la Fondation 30 Millions d'Amis, les collectes et surtout le dévouement des bénévoles, des soigneurs, ainsi que les familles d'accueil.

L'équipe du Refuge de Sassay



Siège Social et Refuge : 3 Route de Oisly - 41700 SASSAY - Siret : 392 234 845 00023

Tél : 02 54 79 57 85/ mail : refugedesassay@gmail.com

<https://refuge-spa41-sassay.fr/> <https://www.facebook.com/spa.sassay>

CALENDRIER DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS



CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2021		
6-mars	Banquet - UNRPA	Salle des Fêtes
13-mars	Repas - AS Soings	Salle des Fêtes
25-mars	UNRPA (réunion)	Salle des Associations
3-avr.	Soirée Années 80 - Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
5-avr.	Chasse aux œufs - Commission Jeunes	Parc Municipal
11-avr.	Randonnée de printemps - MJC	
17-avr.	Soirée Caberet MJC	Salle des Fêtes
22-avr.	UNRPA (réunion)	Salle des Associations
mai	Ball-trap - Comité des Fêtes	Terrain Communal (rte de Guy)
19-juin	Musico's Parc	Parc Municipal
7-juil.	Commune - Comité des Fêtes	Cinema : Projection de plein air
14-juil.	Retraite aux Flambeaux - Comité de Fêtes	Départ Bourg
14-juil.	Feu d'artifice - Commune Comité des Fêtes	Stade
4-sept.	Parmentière - Comité des Fêtes	Salle Association - Salle des Fêtes
5-sept.	Vide grenier - Randonnée Pédestre - Parmentière	Salle Association - Salle des Fêtes
1-oct.	Assemblée Générale MJC	Salle des Associations
3-oct.	Repas des anciens - Commune	Salle des Fêtes
14-oct.	UNRPA (réunion)	Salle des Associations
5-nov.	Loto Ecole de Foot AS Soings	Salle des Fêtes
11-nov.	Banquet Cérémonie	
13-nov.	Soirée Années 80 - Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
20-nov.	UNRPA (repas)	Salle des Fêtes
28-nov.	Puces des couturières - MJC	Salle des Fêtes
5-déc.	Concert Festillésime - Chorale La Marelle	Salle des Fêtes
9 déc.	UNRPA (réunion)	Salle des Associations
12-déc.	Arbre de Noël Ecoles - Commune	Salle des Fêtes

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie	 02 54 98 73 28
	 02 54 98 76 55
	 mairie.soings@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie	
Du lundi au vendredi	9H00 à 13H00
Permanences urbanisme	
Lundi et mercredi	9H00 à 12H30
Mardi et jeudi	9H00 à 12H00
Bibliothèque municipale	 02 54 98 55 40
Garderie périscolaire	 02 54 98 70 50
Directeur (portable)	 06 80 90 37 86
Ecole maternelle	 02 54 98 71 92
Ecole élémentaire	 02 54 98 71 79
Gymnase	 02 54 98 75 73
Restaurant scolaire	 02 54 98 75 78
Salle des fêtes	 02 54 98 76 44
Résidence d'accueil pour personnes âgées	 02 54 98 76 60
Maison de santé	 02 54 98 71 58



LA MAIRIE

VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



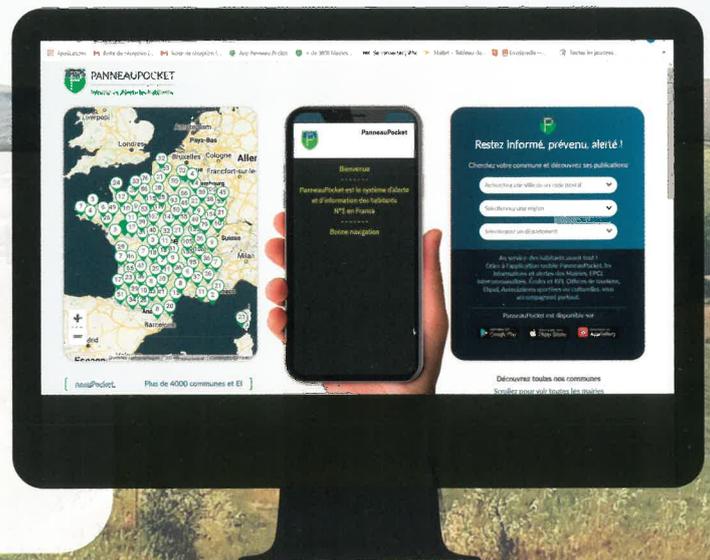
- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100%
GRATUIT**

**100%
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur



